

CAHIERS DE L'ACTION CULTURELLE



Richard Lacroix, Floris IX, eau-forte

Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC)
Université du Québec à Montréal (UQÀM)
Volume 2, numéro 1, avril 2003

*Sous la direction de Jean-Marc Fontan
Choix des textes par Charles Rajotte
Éditique par Sylvain Bédard*

Table des matières

<u>Éditorial</u>	1
<u>Et si faire se pouvait ! par Jean-Marc FONTAN et Charles RAJOTTE</u> ____	1
<u>Articles</u>	2
<u>Pour une action culturelle non désespérée dans un monde désespérant par Charles RAJOTTE</u> _____	2
<u>Récupération de l'espace social par la réanimation dézarticulaire par Joël NADEAU</u> _____	8
<u>Variations et créativité culturelles en région par Jean-Claude GILLET et Vincent BERDOULAY</u> _____	13
<u>Vers une professionnalisation de l'Animation sociale et culturelle au Liban par Micheline SAAD</u> _____	18
<u>Rapports de recherche</u>	22
<u>Expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale : rapport de recherche par Maud BERGERON, Lucie COUILLARD et Marie-Ève OUELLET</u> _____	22
<u>Les artistes pour la paix : rapport de recherche par Ilia CASTRO</u> _	33
<u>Entrevues</u>	42
<u>Entrevue avec Paul KLOPSTOCK par Ilia CASTRO</u> _____	42
<u>Calendrier culturel</u>	46
<u>Les journées de la culture</u> _____	46
<u>Cahiers de l'action culturelle</u>	48
<u>Prochain numéro</u> _____	48

Éditorial

Et si faire se pouvait !

par Jean-Marc FONTAN et Charles RAJOTTE

« La misère et la pauvreté sont si fondamentalement dégradantes, et exercent sur la nature humaine un effet si paralysant, qu'aucune classe de la population n'est jamais vraiment consciente des souffrances qu'elle endure. Il faut que d'autres le lui disent, et souvent elle refuse catégoriquement de les croire. Ce que les gros employeurs de main-d'œuvre disent des agitateurs est indéniablement vrai. Les agitateurs sont des gens indiscrets se mêlant de ce qui ne les regarde pas, qui fondent sur une partie de la population parfaitement satisfaite de son sort et sèment en son sein les graines du mécontentement. C'est bien pour cela que les agitateurs sont absolument indispensables. Sans eux, au stade inachevé qui est le nôtre, il n'y aurait nul progrès vers la civilisation. Si l'esclavage a été aboli aux États-Unis, ce n'est pas à la suite d'actions menées par les esclaves, ni même parce qu'ils auraient exprimé un désir explicite d'être libérés. Il a été aboli uniquement grâce aux pratiques totalement illégales de certains agitateurs de Boston et d'ailleurs, qui eux-mêmes n'étaient ni esclaves, ni propriétaires d'esclaves, et qui en vérité n'avaient rien à voir avec la question. »

Oscar WILDE, *L'Âme de l'homme sous le socialisme*, Œuvres, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard 1996, p. 933. (<http://www.bribes.org/revoluti.htm>)

Oscar Wilde parlait en socialiste du XIX^e siècle, dans un langage que d'aucuns qualifieraient aujourd'hui de *politically incorrect*. Mais si, au-delà des mots, on s'arrête davantage à sa vision des choses, on se rend compte que celle-ci garde toute sa force et sa pertinence. S'il vivait aujourd'hui, Oscar Wilde aurait possiblement vu dans l'*Action culturelle* actuelle, toujours émancipatrice puisque toujours porteuse de l'esprit démocratique, une manifestation de « l'agitationisme » qui a conduit à l'abolition de l'esclavage et de d'autres formes d'inégalités et d'injustices sociales.

En poursuivant la lancée amorcée par la parution du premier numéro d'*Action culturelle* en septembre 2002, en faisant d'*Action culturelle* une publication électronique gratuite, les programmes d'*Animation et recherche culturelles* ainsi que le *Laboratoire d'animation et recherche culturelles* se sont dotés d'un outil « d'agitation sociale » que le grand Oscar Wilde lui-même n'aurait pas désavoué. Ce deuxième numéro, comme le premier, vise essentiellement la promotion de la réflexion et du transfert de connaissances dans le grand

(vaste) domaine de l'action culturelle. Par la production de ce deuxième numéro, l'équipe qui a travaillé à sa réalisation, Charles Rajotte et Jean-Marc Fontan, prouvent que faire se peut lorsque la volonté et l'enthousiasme sont au rendez-vous.

Théoriquement, nous aurions dû maintenir l'idée d'une revue imprimée, et même, pourquoi s'arrêter en si bon chemin, nous aurions dû être tenté par le défi d'en faire une belle revue glacée, compétitive, à la hauteur des GRANDES revues parsemant le champ de la culture.

Économiquement, nous aurions dû miser sur un marketing musclé, « pro-actif » pour la vendre à un prix raisonnable (19,99 \$ sans taxes). Nous avons plutôt choisi la voie de la gratuité pour la simple et bonne raison que le besoin d'une revue en ARC est bien (de loin) supérieur aux caprices (impératifs de compétition et de rentabilité) imposés par le productivisme du marché.

Dès lors, pas de glaçage, si ce n'est le fait de pouvoir se sucrer l'esprit en lisant les excellents rapports de recherche contenus dans ce numéro, lesquels ont été produits à l'automne 2002 par des étudiantes du baccalauréat.

Dès lors, pas de grand plan de communication, si ce n'est la possibilité de pouvoir communiquer des réflexions novatrices produites par nos enseignants d'ici et d'ailleurs sur le monde complexe et inépuisable de l'action culturelle.

Dès lors, pas de placardage publicitaire non plus, si ce n'est la joie de trouver un compte rendu sur des expériences novatrices, tel l'*Agora festif*.

Alors, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture et à vous inviter à profiter pleinement du nouveau « menu » que nous vous proposons. Comme on dit, vous en aurez pour votre argent... et même un petit peu plus !

Articles

Pour une action culturelle non désespérée dans un monde désespérant

par **Charles RAJOTTE**¹

« Il faut construire, sur la base de l'économie moderne, libre de certaines contraintes. Mais il faut refuser l'encadrement dans le système programmé et bureaucratique en train de s'étendre sur toute la surface du globe (...). Le monde a besoin de durer, de se préserver, de se poursuivre dans sa richesse et sa diversité. Il faut apprendre un nouvel amour du monde, fondé sur la reconnaissance de sa beauté qu'on sait maintenant fragile ». (Michel Freitag)

L'« invention » de l'action culturelle est tardive dans la Modernité. Mais elle s'inscrit d'emblée dans la droite ligne de ses grands « projets émancipateurs » : le Progrès de la Raison passait, en effet, pour en finir avec tous les obscurantismes et les traditionalismes, non seulement par le développement économique et social mais aussi dorénavant par le développement culturel (Cacères, 1975).

Le champ de la culture reprend donc à son compte, dans le contexte de la relance économique de l'après-guerre, des « Trente glorieuses », de l'avènement de la société de consommation ou des loisirs, la vision linéaire et cumulative de la modernité que les deux Grandes guerres avaient pourtant sérieusement ébréchée. La notion de « développement culturel » marque ainsi la volonté d'un État de prendre en charge, non seulement les instruments économiques et sociaux de l'émancipation, mais aussi les structures significatives elles-mêmes de la Nation dont il est le mandataire. Elle signe ainsi l'inscription de la dynamique culturelle dans une historicité toute moderniste, productiviste et économiste (Castoriadis, 1986 ; Dumont, 1987).

L'action culturelle est née en France. Elle a un père, A. Malraux, écrivain de renom qui est invité, à la fin des années 1950 par le général de Gaulle, nouveau président de la République, à

prendre la tête du ministère des Affaires culturelles qui vient d'être créé. Pour Malraux comme pour son chef, la légitimité d'un État moderne est fondée essentiellement sur « une nation forte et unie » (Caune 1999, p. 142). En ce sens, la visée fondamentale, originelle, « l'antidestin » des Affaires culturelles est essentiellement d'affirmer et de consolider le fait national.

Cet objectif n'est pas nouveau. Il ne fait qu'accentuer la visée nationale-étatique, issue de la Révolution française, d'acculturation (Cuhe, 1996 ; Pronovost, 1996) des masses paysannes et laborieuses : inculcation d'une langue commune sur tout le territoire, marquage de ce territoire par les emblèmes du pouvoir (bâtiments publics, musées, monuments, etc.), « disciplinarisation » des corps et des esprits (Foucault, 1975) par l'école et la rationalisation du temps libre (Corbin, 1995), contrôle des médias à des fins d'éducation nationale voire d'endoctrinement nationaliste. Au Québec, on sait que notre modernité (Bélanger, 1996) est passée par le détour d'une culture religieuse hégémonique (Levasseur, 1982) dont la visée nationaliste et disciplinaire n'est un secret pour personne. Lemieux (1996, p. 161) signale que, tant sur le plan fédéral que provincial, « l'argument culturel » est rarement invoqué. Il s'agit plutôt de favoriser le patriotisme en donnant à l'État un contrôle sur les moyens d'information. Le même auteur précise que la politique culturelle québécoise « s'est abreuvée à la source du nationalisme d'une part et du modèle français d'autre part ».

En fait, la nouveauté du projet tient dans son énoncé même. En effet, parler de politiques culturelles, d'actions culturelles, marque, comme l'affirme Urfalino (1996), une triple rupture :

- *idéologique* avec l'affirmation officielle, au niveau de l'État, d'une philosophie de l'action culturelle à visée nationale ;
- *artistique* avec le façonnage d'un secteur artistique professionnel officiel sélectivement subventionné ;
- *administrative* avec, outre l'autonomie budgétaire reconnue, la formation d'un appareil administratif spécialisé et l'invention de modes d'action spécifiques.

Il faut dire que Malraux ne forge pas de toutes pièces le concept d'« action culturelle ». Celui-ci a sa source dans ce laboratoire d'initiatives culturelles qu'a constitué l'expérience du Front populaire dans les années 1930 : il circule en particulier

¹ Charles Rajotte complète un doctorat au département de sociologie de l'UQAM et enseigne en Animation et recherche culturelles.

dans les milieux du *Haut commissariat à la jeunesse et aux sports* créé par Léo Lagrange. Le concept de « culture » auquel se réfère Malraux est encore plus ancien : il reprend à son compte l'héritage de la grande culture humaniste française d'abord, et européenne ensuite. Son « musée imaginaire » inclut tous les trésors « civilisationnels » de l'humanité, sélectionnés, on s'en doute, par ceux qui auront en charge d'assurer le « rayonnement » tous azimuts de cette culture. Mais surtout, ce concept porte en lui la fonction *compensatoire* de constitution « d'une unité significative *a priori* », pour parler comme Freitag (1982,1986,2002), que s'était donnée la « Haute Culture » dans cette « civilisation sans Dieu ».

Son ministère se veut bien différent de tous les autres, il l'est en effet. Il est à entendre au sens religieux du terme : il ne s'agit pas d'éduquer, de former et encore moins d'imposer un savoir quelconque mais de « faire aimer » (Urfalino, 1996, p. 47) ; puisque la culture n'est pas de l'ordre de la connaissance mais de l'amour, de la communion. L'impératif invoqué pour y avoir accès est la « sensibilité » avec pour support « le partage de l'expérience humaine universelle », que l'œuvre exprime et que les hommes retrouvent en eux par son contact, par « sa révélation ». La maison de la culture sera le lieu de cette rencontre (Caune, 1999, p. 154), la « cathédrale des Temps modernes », conjuguant création et communion grâce au pouvoir de rassemblement et d'unification de l'art (Urfalino, 1996, p. 48).

On comprend alors pourquoi ce discours élitiste sur la culture s'accommode fort bien de l'invention (Urfalino, 1996) de politiques culturelles à visée démocratique. La « démocratisation culturelle », nous dit Caune (1999, p. 150), est avant tout « fondée sur l'efficacité supposée d'un processus de communication qui s'appuie sur la résonance de l'art ». L'élargissement du public est pensable parce qu'il suffit d'un contact direct avec une œuvre pour que se crée en soi « un sentiment d'appartenance et d'identité ». En ce sens, Malraux ne retient qu'une dimension des idéaux traditionnels de l'*Éducation populaire* (Cacérés, 1964), l'objectif de la culture pour tous alors que la confiance en la « validité intrinsèque » de la culture populaire et la croyance en sa possibilité de contribuer à la démocratisation sociale, ces deux dimensions sont abandonnées comme il laisse d'ailleurs les organismes qui relèvent de ce secteur à l'éducation et aux loisirs. Si un « souci égalitaire » préside au projet Malraux où la lutte

contre l'inégalité géographique prévaut nettement sur celle contre les inégalités sociales, c'est que chaque français, quelle que soit son origine, arrive pour ainsi dire « nu » devant l'Œuvre. C'est ici, pour parler comme Charpentreau (1967, p. 21), que « statistique et mystique » se rencontrent.

Si nous insistons sur les conditions de naissance de l'action culturelle en France, ce n'est pas tant parce que l'expérience française à cet égard servira de modèle au Québec mais parce que l'exemple français fait ressortir à la loupe les paradoxes de toute action culturelle dans une société moderne, au Québec y compris. En effet, celle-ci est partout coincée entre une volonté moderniste de démocratisation et l'adhésion à une conception de la culture qui, pour être éventuellement accessible, « rassembleuse et communiale », suppose cependant le long détour obligé de l'intégration d'un « habitus de distinction » (Bourdieu, 1976), dynamique inconsciente le plus souvent et qui est par ailleurs complètement niée.

On comprend pourquoi le « contact direct avec l'Art », et ce, malgré tous les supports qu'on ne tarde pas à élaborer pour lui servir d'appui (décentralisation, éducation, animation, etc.), ne pouvait rencontrer les attentes fixées au départ. Ce projet moderniste, pas plus que les autres, ne donnera les fruits qu'il annonçait. Une décennie plus tard, soit en Mai 68, les « enfants » de Malraux, en particulier les animateurs de ses maisons de la culture, seront nombreux à contester les limites et les illusions d'un pareil projet et à critiquer l'intégration à l'ordre culturel « bourgeois » et conformiste qu'il sous-tendrait (Gaudibert, 1977).

Au Québec, l'adhésion de l'État au modèle français n'a pas dépassé la création d'un *ministère des Affaires culturelles* et l'énoncé de politiques générales, tout l'effort de la démocratisation de la culture étant mis dans un premier temps sur le système d'enseignement. Arpin (2002, p. 39) nous dit cependant qu'en créant le *ministère des Affaires culturelles*, le ministère « de la civilisation canadienne-française », suivant l'expression du premier ministre libéral de l'époque, J. Lesage, le gouvernement voulait « soutenir les initiatives d'intellectuels, d'écrivains, d'artistes et de savants. Le nouveau ministère devait également se préoccuper du fait français, de l'héritage, de la langue écrite et parlée, de musique, d'architecture, d'arts plastiques... ». Les artistes et

la culture humaniste comme « vecteurs » de l'action culturelle et la visée nationaliste comme moteur se profilent derrière l'énoncé des nouvelles politiques culturelles de la « province de Québec ».

Pas surprenant que ce soit du côté de jeunes artistes anticonformistes, pourfendant l'art élitiste et son isolement du monde ordinaire et appelant à un éclatement des spécialisations disciplinaires artistiques permettant de déboucher sur une présence active dans l'espace public, qu'origine la contestation des illusions de la démocratisation de la Culture au Québec. Il faut dire que c'est dans cette mouvance, dont le mouvement *Fusion des Arts* constitue une figure emblématique, que l'on commence à parler « d'animation culturelle ».

Or, au moment où les chantres de la démocratisation commencent eux-mêmes à déchanter - les enquêtes gouvernementales et universitaires, tant en France qu'ici, étant unanimes à constater que « la culture » restait pour l'essentiel une pratique sélective réservée à une portion congrue de la société - arrive à point nommé un autre concept : celui de « démocratie culturelle ». Il faut admettre que celui-ci avait une puissance évocatrice nettement supérieure au premier, difficilement extractible, malgré les efforts de Malraux et de ses épigones, d'un contexte sémantique quantitatif voire statistique où ses effets ne pouvaient se mesurer qu'en termes de conquêtes de publics ou de « non publics ».

Plutôt que de convoquer le Peuple à une rencontre avec « une » culture, renvoyant ceux qui en étaient exclus aux limbes d'une « non-culture », voire d'une « barbarie », c'est à la rencontre entre des « cultures au pluriel » que convie cette nouvelle notion qui prend le devant de la scène de l'action culturelle à la fin des années 1970. Gaudibert (1977, p. 170) précise que cette notion est mise de l'avant, par un courant de l'action culturelle française qui est resté près du mouvement d'éducation populaire et qui se regroupe autour de J. Hurstel : on veut ainsi dépasser l'opposition entre le « culturel-artistique » et le « socioculturel » (loisir, éducation populaire). C'est un modèle qui pouvait paraître « *a priori* mieux adapté au champ des activités socioculturelles qu'au domaine des arts (puisque'il réhabilite en effet des formes d'expression appartenant au monde du loisir, du divertissement ou à des genres considérés comme mineurs » (Santerre,

2000, p. 48). Mais il n'excluait aucunement, au contraire, la culture humaniste ; ce qu'il questionnait, c'est le statut que cette « Culture » s'octroyait et qu'elle refusait aux autres formes d'expressivité, particulièrement celles qui étaient « jugées » de faible qualité et de niveau amateur.

Le programme que cette notion annonce arrive au moment même où l'État moderne, bureaucratisé et gonflé à bloc, s'engage dans des cures d'amaigrissement (coupures d'argent et de personnel) qui prennent modèle de plus en plus sur les principes de gestion opératoire et pragmatique du marché privé. Cette dérive gestionnaire enclenchée par le haut de l'appareil s'étend rapidement à l'ensemble du secteur culturel : on ne parle plus que de plan de développement stratégique, de redressement financier, de plans de marketing, de communication, de commandites, etc. Il ne s'agit pas de déplorer moralement ce processus - les gestionnaires des organismes culturels qui gèrent souvent la pénurie en faisant preuve « de dynamisme et d'originalité » insoupçonnés (de la Durantaye et Begin, 1996, p. 162) pourraient faire la leçon à tous ces grands gestionnaires du privé qui dilapident les fonds de pension de leurs employés ou les mettent à pied par milliers du jour au lendemain - mais de constater que l'ensemble de la culture est soumise de plus en plus à des impératifs d'une économie de marché.

Cela dit, il fallait s'y attendre : la « rencontre » de l'action culturelle de l'État qui se donne de plus en plus des allures de « gestionnaire responsable » des fonds publics à travers des programmes et des structures de plus en plus compartimentés et sélectifs, à travers des organismes de consultation chaque jour plus cloisonnés et bureaucratisés, à travers le recours continu aux seuls experts dans la définition des critères de qualité, cette rencontre avec « les » cultures a donné davantage lieu à des colloques ou à des papiers sophistiqués sur les obstacles à son fonctionnement qu'à des expérimentations concrètes et convaincantes sur le terrain. L'évolution des politiques culturelles des États modernes, même les mieux intentionnées, comme celles de « la Gauche » en France ou du Parti québécois au Québec, ne font que traduire leur timidité (!) à reconnaître, autrement qu'en mots, la pluralité culturelle qui ne cesse de grandir. Arpin (2002, p. 209) signale, par exemple, que les « nouvelles » voies empruntées, depuis plus de trente ans, par des artistes de disciplines diverses et qui les amènent à travailler ensemble,

à quitter leur spécialisation pour former des équipes pluridisciplinaires ne sont toujours pas intégrées dans les catégories traditionnelles des « bureaucrates de la culture ». On peut imaginer ce qu'il en est des artistes souvent semi-professionnels des cultures premières ou des minorités ethniques...

Ce constat nous conduit à penser que l'essentiel des actions culturelles, porteuses de sens de ces dernières vingt années, sont celles qui ont échappé, en partie à tout le moins, à l'hétéronomie de la gestion étatique et des officines spécialisées et bureaucratiques et qui se sont déployées, ailleurs et autrement, dans les interstices du social.

C'est dans la foulée de la nébuleuse des mouvements identitaires (de femmes, des gais et lesbiennes, des minorités ethniques et visibles, etc.), qui ont souvent su éviter le repli frileux sur des revendications étroites et mis au premier plan la dimension esthétique-expressive de leur action, qu'a essaimé, depuis une quinzaine d'années ces initiatives innombrables, urbaines, locales et régionales, d'action collectives qui portent la question culturelle-identitaire au cœur de leurs pratiques : enracinements dans des territoires réels ou imaginés, « narrativités » reconstruites ou créées de toutes pièces, projections dans un avenir moins idéalisé qu'humanisé. Ces médiations nouvelles, en plus d'être créatrices de sens, impliquent d'emblée la reconnaissance par des Autres. C'est là que se vivent, s'expérimentent et se transmettent, en périphérie de l'État et de ses divers relais, des actions culturelles, le plus souvent hybrides, métissées, fugaces, d'autant moins visibles qu'elles se construisent au ras du quotidien et des liens de proximité, qui sont en même temps des formes nouvelles d'implication dans la Cité. Les distinctions, maintenues en haut, entre les sphères, les genres, les disciplines s'estompent ici : sur le terrain, le ludique, l'éducatif, le relationnel, le social ou l'artistique se conjuguent.

Freitag (1982) y voyait là à juste titre, il y a plus de vingt ans, le terrain d'exploration et d'émergence d'une « nouvelle esthétique de l'identité ». Dans un ouvrage tout récent (2002, p. 179), l'auteur revient sur cette notion où, selon lui, l'énoncé d'une « différence » est toujours doublée d'une dimension universelle « d'humanité », d'une « quête du sens du sens », d'un effort de reconstruction, tout aussi impératif qu'utopique, d'un « *a priori* de l'identité », c'est-à-dire de « *a priori* d'une recon-

naissance de soi dans la reconnaissance d'un autre ».

Nous postulons, avec le psychanalyste Winnicott (1975, p. 96), qu'il existe en chaque homme et femme une « pulsion créative » qui ne demande qu'à s'actualiser pourvu que des « conditions suffisamment bonnes » soient réunies et qui n'appartient en propre à aucun spécialiste, à aucune classe, à aucun État, à aucune région du monde en particulier. Freitag (1996, p. 59-68) rappelle que la dimension « expressive-esthétique » est une donnée « universelle » de tout rapport au monde subjectif et cette « capacité humaine productrice de formes » tient essentiellement à la « médiation symbolique », au langage en premier lieu mais aussi à toutes les formes d'expressions symboliques, qui constituent le détour obligé de tout rapport humain au monde. De façon plus péremptoire et polémique, un animateur culturel de la première heure, Y. Robillard (1998) rappelait que « nous sommes tous des créateurs » ! Castoriadis (1996, p. 199) parle de la « puissance de création caractéristique de l'être en général » à laquelle s'ajouterait, selon lui, chez l'humain « un désir de formation ». Le même auteur identifie cette puissance et ce désir comme « l'élément poétique de l'humain, dont la raison elle-même (...) est un rejeton ». Selon lui (1996, p. 195), on appelle culture « tout ce qui, dans le domaine public d'une société, va au-delà du simplement fonctionnel ou instrumental et qui présente une dimension invisible, ou mieux imperceptible, positivement investie par les individus de cette société ». Autrement dit, la culture, pour Castoriadis, est tout ce qui a trait à « l'imaginaire *stricto sensu*, à l'imaginaire poétique, tel que celui-ci s'incarne dans des oeuvres et des conduites dépassant le fonctionnel ».

Par ailleurs, il nous apparaît aussi impératif de reconnaître les arts dits « mécaniques » comme « autre chose que des techniques de reproduction et de diffusion » (Rancière, 2000, p. 48) même si l'on ne peut nier avec Pronovost (1996, p. 30) qu'en elles-mêmes, les technologies de l'information et de la communication ont contribué à élargir « la participation culturelle » ces dernières décennies. Mais il faut aller plus loin et admettre que la « consommation des médias » est en soi une pratique culturelle qui ne laisse pas le consommateur dans une dépendance passive du médium technologique. Selon Pronovost (1996, p. 47), les « usages des médias » ne peuvent être définis « en dehors du système culturel de référence

plus global » des acteurs et dont la consommation médiatique ne constitue que l'une des facettes.

Depuis de Certeau (1980, p. 53) jusqu'à J.-P. Warrier (2000) en passant par Miège (1989, p. 34) qui parle d'« appropriations » et de « modifications » des usages prévus des médias, l'on sait que la « consommation » est une « production » aux antipodes bien sûr de la « production rationalisée, expansionniste, centralisée, spectaculaire et bruyante » des technologies médiatiques mais qu'elle a ses « ruses », ses « braconnages » et dont « la clandestinité », le « murmure inlassable » deviennent audibles pourvu qu'on se donne la peine d'y être attentif. Pronovost (1996, p. 64) parle d'une appropriation « sous la forme de jeu » renvoyant à des « finalités expressives » qui débordent du cadre strictement technique, informationnel ou spectaculaire de l'objet médiatique. Reprenant Bourdieu (1976, p. 59-67), le sociologue belge Belin (2002, p. 208) parle d'une « médiation distinguée [...] d'ordre symbolique » qui serait différente d'une « médiation populaire [...] d'ordre dispositif ». Belin se réfère à la notion de « disposition » de Bourdieu qui se définit par l'aisance, la gratuité, la possession d'un capital culturel et scolaire, l'appréciation « esthétique » des oeuvres, « bref, comme exercice d'une compétence symbolique de distanciation et de réflexivité profondément enracinée dans l'identité psychologique et corporelle de l'agent social » et qu'il oppose à la notion de « dispositif » qui fait reposer le rapport aux autres et au monde « non sur des capacités nobiliaires », mais sur l'utilisation d'instruments techniques facilement appropriables, standardisés et marchandisés, comme les jeux vidéos, par exemple.

Le point de vue de Bellefleur (2000, p. 65) sur les usages du loisir rejoint celui des auteurs précédemment cités à propos des médias. Les loisirs, particulièrement ceux dits culturels ou sociaux-culturels, se sont développés en marge des principales institutions culturelles qui leur refusaient le prestige et la reconnaissance sociale dont elles jouissaient. Bellefleur (2000, p. 70) précise que cette « mentalité d'affaires culturelles » perdure malgré les énoncés politiques officiels sur la « démocratie culturelle », le « pluralisme », etc. Fourmillant « de lieux et d'organisation déjà structurés », d'expériences multiples « en matière de réseautage et de concertation », de méthodes d'animation sociale et culturelle expérimentées dans les milieux de vie les plus diversifiés (Bellefleur, 2000, p. 80), le loisir est « devenu un haut

lieu et un temps fort de la culture vécue ». Pour cet auteur, les pratiques de loisirs se réfèrent « en première et dernière instance à un acte de choix libre » déterminé par le fait qu'il s'agit « d'un univers de situations humaines où la coercition, la manipulation ou la pression ne sauraient être totales ». Nous partageons le point de vue de l'auteur à l'effet que les pratiques de loisir ont comme « dénominateur commun la liberté de choix et l'hédonisme compris dans le sens d'une quête de la qualité de la vie et de l'expression des pulsions érotiques (au sens freudien) et esthétiques » (Bellefleur, 2000, p. 66).

On aura compris que l'action culturelle telle que nous la concevons sort des couloirs ministériels. Elle se donne pour objectif, pour reprendre les termes de Enriquez (1997, p. 171) « d'articuler ce qui est posé comme étranger l'un à l'autre » dans notre société (vie privée/vie publique, éducation/création, rationnel/ludique, loisir/culture, médias/art, etc.) et surtout de favoriser la réintroduction de ce qui est particulièrement « refoulé dans notre société : l'affect » c'est-à-dire l'affectif, le sensible, le goût de la parole, du « *gai savoir* ». Il ne s'agit aucunement ici de faire l'apologie du plaisir illimité, du vécu immédiat ou du corps « libéré », de se faire les chantres du bouger, du toucher, du crier, enfin bref de l'*agir* ou de la *décharge*, qui sont, à nos yeux, des manifestations narcissiques court-circuitant tout lien aux autres. Il s'agit plutôt, comme le précise Enriquez (1997, p. 230), de « mise en sens » ou pour parler comme Cassirer (1993, p. 71), de faire en sorte que les émotions ne deviennent pas seulement des « actes » mais des « œuvres ». Se reconnaître comme source d'un désir de création, ne signifie pas se piéger dans une « illusion de la toute-puissance » mais de tenter de « maintenir la force du phantasme » tout en lui permettant d'accéder au langage, à l'expression « esthétique ». Reconnaître « l'ouvert des désirs humains [...], c'est donc bien reconnaître l'humain au-delà des méthodes [...] c'est simplement reconnaître que l'humain, c'est d'abord la rencontre, toujours réamorcée sur d'autres rencontres possibles (Duclos, 1993, p. 312). C'est dans cet « espace potentiel », nous semble-t-il, que peut se constituer un « monde sensible commun, (...) un habitat commun, par le tressage d'une pluralité d'activités humaines » (Rancière, 2000, p. 66).

Dans le même sens, nous pensons avec Agamben (1990, p. 88) que les politiques (culturelles ou autres) à venir tiendront moins à des luttes de

conquête pour le pouvoir qu'à celles « entre l'État et le non-État » (de l'homme « singulier » ordinaire). C'est dans cette disjonction déjà engagée entre les « bureaucraties patriotes » et le « monde ordinaire » et dans ce nouage de « l'ordinarité » de la vie et de « l'exceptionnalité » artistique (Rancière) que prend sens, nous semble-t-il, une action culturelle « postmoderne ». Celle-ci passe « par des actes de parole, donneurs de sens » (Caune, 1999b, p. 272) anticipant la « communauté qui vient » (Agamben).

Bibliographie

- Agamben, G. (1990) *La communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque*, Paris, Seuil.
- Arpin, R. (2000) *Territoires culturels*, Québec, Bellarmin.
- Bélangier, A.-J. (1996) « Les leçons de l'expérience québécoise. L'accès du Québec à la modernité », *Les frontières de l'identité, Modernité et postmodernisme au Québec*, Québec, PUL.
- Belin, E. (2002) *Une sociologie des espaces potentiels. Logique dispositive et expérience ordinaire*, Bruxelles, De Boeck.
- Bellefleur, M. (2000) « Loisir et démocratie culturelle », *Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle? Deux logiques d'action publique*, Québec, Éditions de l'IQRC.
- Bourdieu, P. (1976) *De la distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Cacérés, B (1964) *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Seuil.
- (1973) *Loisir et culture du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Seuil.
- Cassirer, E. (1993) *Le mythe de l'État*, Paris, Gallimard.
- Castoriadis, C. (1986) *Domaine de l'homme. Les carrefours du labyrinthe II*, Paris, Seuil.
- (1996) *La montée de l'insignifiance, les carrefours du labyrinthe IV*, Paris, Seuil.
- Caune, J. (1999) *La culture en action. De Vilar à Lang: le sens perdu*, Grenoble, PUG.
- (1999b) *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, PUG.
- Charpentreau, J. (1967) *Pour une politique culturelle*, Paris, Éditions Ouvrières.
- Corbin, A. (1995) *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Flammarion.
- Cuche, D. (1996) *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- de Certeau, M. (1980) *L'invention du quotidien 1. arts de faire*, Paris, Gallimard.
- de la Durantaye, M. et Bégin, M., (1997) « Les processus administratifs de l'offre culturelle », *Les publics du secteur culturel, nouvelles approches*, Québec, PUL.
- Duclos, D. (1993) *De la civilité. Comment les sociétés appriivoisent la puissance*, Paris, La Découverte.
- Dumont, F. (1987) *Le sort de la culture*, Montréal, Hurtubise.
- Enriquez, E. (1997) *Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Freitag, M. (1983) « Transformation de la société et mutation de la culture », in *Conjoncture*, no 3, Hiver 1983, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- (1996) « La condition paradoxale de l'art dans la société postmoderne » in *Société 15/16*, Montréal, Groupe autonome d'édition.
- (2002) *L'oubli de la société, Pour une critique de la post-modernité*, Montréal/Rennes, PUL/PUR.
- Gaudibert, P. (1977) *Action culturelle intégration et/ou subversion*, Paris Casterman.
- Lemieux, P. (1996) « Réflexions libres sur l'Etat et la culture », *Les politiques culturelles à l'épreuve, La culture entre l'État et le marché*, Québec, IQRC.
- Levasseur, P. (1982) *Loisir et culture au Québec*, Montréal, PUQ.
- Miège, B. (1989) *La société conquise par la communication*, Grenoble, PUG.
- Pronovost, G. (1996) *Médias et pratiques culturelles*, Grenoble, PUG.
- (2000) « Culture et loisir populaire », *Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle? Deux logiques d'action publique*, Québec, Éditions de l'IQRC.
- Rancière, J. (2000) *Le partage du sensible esthétique et politique*, Paris, La fabrique.
- Robillard, Y. (1998) *Vous êtes tous des créateurs ou le mythe de l'art*, Montréal, Lanctot éditeur.
- Santerre, L. (2000) « De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle », *Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle? Deux logiques d'action culturelle*, Québec, Éditions de l'IQRC.
- Urfalino, P. (1996) *L'invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française.
- Warnier, J.-P. (2000) *La mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte.
- Winnicott, D.W. (1975) *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris Gallimard.

Récupération de l'espace social par la réanimation dézarticulturelle

par Joël NADEAU¹

L'automne passé, le collectif d'animation socio-culturelle *Dia* a vu le jour avec la volonté de « contribuer à l'activation et à l'élargissement de la masse critique pour engendrer des changements concrets au sein de la société ».

Majoritairement composé d'étudiantEs de l'UQAM (dont Animation et Recherche culturelles, Arts visuels, Communications) *Dia* réfléchit à différentes actions susceptibles de renforcer les liens entre les différentEs acteurs-trices s'activant au service du renouvellement social. La principale réalisation du collectif reste à ce jour l'*AgorA FestiF*. La deuxième édition de cette nuit de création, le 15 mars 2003, a accueilli plus de 2 200 personnes, dont 400 artistes issus de toutes les disciplines.

Nous présentons dans ce texte une description de cet événement². Cette présentation est précédée d'un résumé des réflexions et de la philosophie qui ont inspirées cette action. Veuillez noter que, si ce texte reflète généralement les idées de l'ensemble du groupe, il n'engage que son auteur.

Des constats sur l'état des forces sociales québécoises

Partout dans le Monde, des actions collectives visant une profonde remise en question des fondements de notre société émergent et se multiplient tranquillement. Il faut dire que le contexte actuel s'y prête bien. Les conséquences de la mondialisation néolibérale commencent à transparaître gravement sur la géopolitique internationale et sur l'état de l'environnement. On peut même parler d'un sentiment d'urgence qui pousse plusieurs militantEs à agir.

Au Québec, les conditions sont réunies pour permettre une auto-détermination citoyenne, toutefois, certains freins empêchent l'émergence d'une réelle solidarité et nous obligent à prendre

le temps de réfléchir à des actions rassembleuses et porteuses de sens.

Le collectif *Dia* est né de la volonté d'intervenir dans ce contexte, en se demandant quels sont ces facteurs qui empêchent « l'activation et l'élargissement de la masse critique ». Nous en avons identifié quelques-uns :

- la perte du pouvoir citoyen ;
- une image fragmentée des forces sociales ;
- une désorganisation au sein des mouvements sociaux ;
- les difficultés à articuler un discours clair et rassembleur ;
- une (auto)marginalisation des actions militantes.

La perte du pouvoir citoyen

Plusieurs citoyenNEs sont habités par un sentiment d'impuissance face à cette « machine », face à des dynamiques sociales qui semblent échapper au contrôle des individus. La démocratie occidentale dans son état actuel, celle que nos dirigeants politiques vantent (et vendent sous pression) dans le monde entier, réduit les citoyenNEs à une activité politique très passive. Une terrible mutation du statut de citoyen est en cours, transformant ce dernier en consommateur, ce qui a pour incidence d'affaiblir la « voix délibérante », de diminuer la portée de nos actes et, pire encore, qui décourage nombre de personnes qui voudraient changer les choses.

Perdu dans le flot d'informations continues, un grand nombre préfère même cesser de s'informer, ne sachant plus comment réagir face à un reflet trop souvent dramatique de notre contexte local et mondial. Il ne s'agit pas d'un sentiment refoulé de culpabilité indirecte, ni d'une simple absence de prise de conscience : c'est le règne du sentiment d'incapacité à pouvoir influencer l'orientation d'une tendance lourde.

Des actions comme le recyclage, le commerce équitable et le transport en commun sont vues comme les seules alternatives accessibles pour répliquer à une société de consommation. De telles actions donnent à plusieurs la fausse illusion « d'avoir fait sa part ». Bien que ces actions sont d'excellents premiers pas, elles n'ont qu'un effet minime sur l'ensemble de la situation. Outre ces alternatives elles-mêmes récupérées, comment le citoyen peut-il modifier son mode de vie et ainsi contribuer à la construction d'un monde juste et équitable ?

¹ Joël Nadeau est étudiant du programme de baccalauréat en Animation et recherche culturelles.

² Il n'est pas question de faire ici un retour complet sur l'*AgorA FestiF*, mais bien d'en expliquer les motivations et de cerner la continuité dans laquelle s'insère cet événement. Si vous désirez en savoir davantage sur cette nuit de création, visitez le site Internet agorafestif.wd1.net.

Il est évident qu'il nous manque des outils, que davantage de moyens alternatifs peuvent être mis en place, et que nous devons surtout reprendre confiance dans la force possible du pouvoir citoyen. Des slogans, aujourd'hui entendus, tentent justement de raviver cette flamme, en déclarant qu'un autre monde est possible (Action mondiale des peuples), qu'une autre Amérique est possible (Alliance sociale continentale), et qu'un autre Québec est possible (Union des forces progressistes).

Une image fragmentée des forces sociales

Le miroir d'une société atomisée nous renvoie l'image d'un mouvement fragmenté et le miroir mass-médiatique en discrédite les initiatives. Deux images bien éloignées de la réalité.

En effet, si de nombreux collectifs sont nés dans les vingt dernières années, pour mieux faire face à de nombreux enjeux spécifiques, cette situation n'apporte pas pour autant une fragmentation des forces. De plus et plus, tant dans le monde communautaire que dans les sphères artistiques, un éclatement s'impose et devient une force considérable. Un Front commun éclaté haut en couleur se bâtit peu à peu, porté par ses mille drapeaux.

Plusieurs collectifs et militantEs, qui voguent dans la même direction, continuent à entreprendre des actions en tant que groupe d'affinité ou en tant qu'individu. Ces actions, bien que la majorité du temps constructives, ne sont que rarement complétées par des actions issues d'une masse critique, étape essentielle pour entraîner de réels changements.

Le collectif *Dia* a d'abord cru qu'il était important qu'un réseau intersectoriel solide soit bâti pour favoriser les actions collectives. Rapidement, nous avons constaté que de tels réseaux existent déjà, d'une manière informelle, mais qu'ils sont très peu utilisés. En fait, il faut aujourd'hui mettre en évidence les liens qui nous unissent, mettre en lumière les réseaux qui existent.

Une désorganisation au sein des mouvements sociaux

Une des principales caractéristiques des mouvements sociaux d'aujourd'hui, c'est cette décentralisation, cette volonté d'installer une « totale démocratie », celle du consensus à tout prix. Ces groupes, en réaction au contexte abordé plus haut, se tournent vers des organisations polycéphales, souvent inspirées par des concepts

d'anarchie. Retrouver l'équilibre naturel exige parfois qu'à un extrême on oppose son contraire. Les mouvements sociaux se retrouvent cependant trop souvent dans une situation de désorganisation, d'incapacité à construire des actions à long terme ou à maintenir une mobilisation. Bien sûr, les choses changent tranquillement. Les nouveaux outils de communication, par exemple, favorisent l'organisation, à des niveaux locaux et internationaux.

Il est important de bâtir des cadres de travail, permettant de bien planifier nos actions, sans pour autant nuire la liberté d'expression ni à la spontanéité. Sur ce point, l'*AgorA FestiF* est un bon exemple : événement organisé d'une manière serrée pour créer un espace d'expression totalement libre.

Les difficultés à articuler un discours clair et rassembleur

Notre réflexion sur la désorganisation nous mène à un autre problème tout aussi important : la difficulté à articuler un discours clair, concis et rassembleur. Le discours militant actuel se réduit souvent à une opposition sans proposition d'alternative.

Face à cette situation, il est important de poursuivre l'ouverture d'espaces de dialogue, de réflexions portées vers l'action. Plus encore, il est important de jeter les bases d'un cadre idéologique ouvert à la confrontation d'idées, qui fera face à l'autocritique perpétuelle. Bien que nous nous entendions sur les valeurs qui motivent nos actes, une orientation générale leur donnera plus de force.

Les intellectuelLEs prennent-ils-elles assez de place dans cette dynamique ? Heureusement, de plus en plus d'entre eux, partout dans le monde, prennent le risque d'alimenter ces débats.

Une (auto)marginalisation des actions militantes

Par définition, être militant, c'est lutter, combattre pour une idée, une opinion, ou un parti. Dans cette optique, plusieurs citoyenNEs sont militantEs par leurs réflexions critiques et par leurs actions quotidiennes. Pourtant, une grande majorité d'entre eux insistent pour ne pas être identifiés à une mouvance militante. Pourquoi ce paradoxe ?

Probablement parce que les actions militantes font souvent face à une marginalisation. Encore une fois, les médias de masse peuvent être poin-

tés du doigt, par leur éternelle récupération de la contestation, mais ils sont loin d'être les seuls responsables de la situation. Ils contribuent même à une diffusion plus large de certains discours militants.

Par leur attitude (appropriation de certaines luttes, radicalisation de certaines actions), ce sont aussi des collectifs qui amplifient eux-mêmes cette fracture ; on peut facilement observer une automarginalisation dans certains cas.

Reste que les dernières actions sont très encourageantes. Certaines manifestations reçoivent l'appui d'une très grande partie de la population. Chaque mois, d'un pôle à l'autre de la planète, une très large mobilisation donne lieu à une impressionnante marche contre la mondialisation néolibérale. Au moment où ces lignes sont écrites, plus de 200 000 citoyenNes descendent dans la rue à chaque jour, afin de manifester leur désaccord à la guerre en Irak. L'impérialisme économique y est dénoncé à chaque fois.

Au-delà de ces manifestations de rue, n'est-il pas temps d'entreprendre des actions à long terme ? N'est-il pas urgent de dépasser cette mobilisation périodique et de revoir les bases mêmes de nos modes de vie ?

L'activation d'une masse critique

Il existe suffisamment de militantEs, de tout âge, issuEs de tous les champs d'action, de toutes les régions et de toutes les cultures, pour entreprendre un réel renouvellement social. De plus, ces gens se connaissent, ils sont déjà reliés par un réseau informel qu'il nous faut renforcer, et surtout, ils voguent dans la même direction.

Par l'ouverture d'espaces de dialogue, de débats, d'expression libre et par la redéfinition authentique de nos pratiques sociales et culturelles, nous pourrions d'abord prendre conscience de l'existence de cette masse critique, et, par le fait même, prendre conscience du pouvoir d'action qui peut s'en dégager. Cela va de pair avec l'acceptation, le respect de l'éclatement qui est à la fois le reflet fidèle et la force de notre front Commun. En d'autres mots, il faut favoriser l'expression de la culture militante d'aujourd'hui et de nos porte-parole, les artistes. Il est plus facile d'alimenter une mouvance une fois qu'on s'identifie à elle.

Comment maintenir cette appartenance, comment favoriser ensuite l'activation de cette masse critique ? Nous croyons qu'il est important que les actes, les arts et les réflexions soient transper-

sonnels, c'est-à-dire que le geste d'un individu ou d'un groupe s'insère dans un contexte plus large. Ainsi, chaque acte vient à la fois alimenter ce mouvement et inspirer d'autres actions. Par la multiplication de ces actes, une réelle récupération de notre espace social peut s'effectuer. Il n'est pas ici question de démolir les bases de notre société, mais de construire en diagonale, à l'image de nos aspirations.

Cela doit se faire en parallèle à l'ouverture de débats de société et à des activités d'éducation populaire. Nous croyons qu'il est d'abord important de travailler à l'activation d'une masse critique. Soyons d'abord conséquent de notre discours, nous pourrions ensuite tenter d'élargir nos actions. Il est aussi question d'articuler le discours en question, de mettre en place des alternatives concrètes et constructives, de dépasser la simple opposition et ainsi mieux rejoindre la population en général.

Il ne faut pas oublier qu'en chimie atomique, une fois qu'une masse critique s'est activée, personne ne peut contrôler son expansion : de là l'importance de jeter le plus rapidement des bases idéologiques solide, question de ne pas gaspiller de si belles énergies dans une « révolution vide de sens ».

L'AgorA FestiF

« Une Force Commune Éclatée affirme sa présence et sa détermination à s'activer au service du renouvellement social. »

À chaque époque, il faut redéfinir nos pratiques sociales et culturelles, en se demandant quels espaces seront un reflet authentique des forces sociales et un lieu propice à une expression libre. Au Québec, en ce début du troisième millénaire, à cause du contexte plus haut décrit et face à une solide industrie culturelle, cette tâche n'est pas simple.

Nous nous sommes tournés vers la simple logique : ouvrons une nuit de création totalement libre, où tous les arts pourront cohabiter et où les participantEs seront invitéEs à s'approprier ce happening culturel actualisé. L'art, langage universel et la voix de nos porte-parole, et le festif sont sans hésitation des éléments rassembleurs : le collectif *Dia* a donc ouvert un AgorA FestiF.

Grâce à l'implication de plusieurs centaines de personnes qui ont cru en ce projet (le tout bénévolement, tant de la part des 40 collaborateurs-trices à l'organisation que de la part des 400 artistes), grâce aussi à l'aide de plusieurs comman-

ditaires, cette nuit a pu se réaliser. Il faut ici mentionner l'aide financière et technique apportée par Faites De la Musique (FDM). C'est via le commissaire Guy Sioui Durand que la deuxième édition de l'AgorA FestiF s'inséra dans le cadre de l'événement « Espaces Émergents », organisé par Faites De la Musique.

Durant douze heures et sur les 40 000 pieds carrés d'une usine désaffectée, « l'American can », deux scènes, un vaste espace de peinture et de sculpture, un espace numérique, deux salles vidéo, plus d'une centaine d'installations et de performances, un espace cirquassien et de très nombreuses interventions spontanées ont donné lieu à un théâtre hautement FestiF qui s'est imprimé dans la mémoire de tous-toutes ces participantEs. L'AgorA FestiF s'insère dans cette prise de conscience de l'existence de la masse critique, en ouvrant un espace de dialogue et d'expression libre où s'est exprimé tout l'éclatement d'une force commune qui se solidifie. Le 15 mars 2003 : campagne électorale, campagne de guerre, et surtout 2 200 citoyenNEs qui s'approprient l'American Can, en symbole d'une volonté de récupérer notre espace social.

Un des objectifs de la nuit était de prendre conscience des liens déjà existants entre les militantEs québécoisEs. Cet objectif a été atteint au-delà de nos espérances : plusieurs participantEs ont affirmé leur surprise lorsqu'ils ont constaté qu'ils connaissaient beaucoup de gens sur place.

Cette nuit-là, des liens se sont solidifiés. Plus encore, ce fut une cohabitation de militantEs ayant des pratiques totalement différentes et de différents degrés de radicalisme. Par des événements comme celui-ci, la fracture au sein des forces sociales s'estompe peu à peu.

Dans une continuité plus large

Un message clair a été exprimé par les participantEs : cet événement doit avoir lieu annuellement. CertainEs ont même exprimé le souhait de voir des AgorAs FestiFs à toutes les fins de semaine. Bien sûr, cela est techniquement impossible. Mais surtout, il est clair pour nous que ce happening culturel n'est pas en soi le lieu même d'une récupération de notre espace social. Ce lieu d'expression à notre image est là pour contribuer à la prise de conscience de la convergence possible de nos actes et pour inspirer la multiplication de ces actes, de ces arts et de ces réflexions.

C'est d'ailleurs la raison de la création du collectif *Dia*. Nous existons pour organiser d'autres Ago-

rAs FestiFs, mais aussi pour entreprendre différentes actions qui feront que ces manifestations culturelles, communautaires et de rues s'inséreront dans un mouvement plus global.

La veille de la nuit de création, un AgorA RéflexiF avait été ouvert à des débats sur « l'art, l'Acte, et leur récupération. » Un mauvais timing général a surtout concentré l'attention des gens sur la nuit de création. Nous désirons poursuivre ces réflexions, toujours portées vers l'acte, via le site internet de *Dia*, et par l'ouverture de nouveaux espaces de réflexions.

Outre ces activités, *Dia* se rencontre ce printemps pour mettre sur pied d'autres projets, toujours dans l'optique de contribuer à l'activation de la masse critique.

Pour suivre cette évolution, vous pouvez visiter le site dia.wd1.net.

Et pour que ces actes deviennent transpersonnels, pour qu'ils puissent alimenter une mouvance plus globale, nous avons ouvert, lors de l'AgorA FestiF, une syllepse (voir à la fin de ce texte). La première signature de cette syllepse est l'AgorA FestiF.

Sans attendre « qu'une goutte fasse déborder le vase », il est important, avant tout, de reprendre confiance dans le pouvoir citoyen. Toute action qui ira dans ce sens lancera un message clair à tout ceux et celles qui se sentent impuissantEs : tout est encore possible.

SYLLEPSE préambulaire

Si ce présent texte n'est pas la Syllepse en soi, mais bien son préambule, c'est que la Syllepse en question devient la convergence d'une multitude de Visions et de Réinventions, qu'elle est donc en constante mouvance, et surtout qu'elle n'a de valeur que si elle fait face à une autocritique perpétuelle.

- Parce qu'une réelle **démocratie** serait composée de 6 milliards de gouvernements.
- Parce que nous aspirons à un **libre-échange** planétaire des Arts, des Cultures, des Idées, des Inventions, des Solidarités et des Utopies.
- Parce que nous voulons contribuer à une **croissance** qui n'est pas d'ordre matériel mais d'ordre humain, et que cette évolution se fait dans un contexte de Liberté, d'Égalité, de Respect, d'Harmonie entre l'humanité et la nature et dans un contexte de Paix.

« Ce matin, le 16 mars 2003,
en plein cœur d'un AgorA FestiF,
nous déclarons cette Syllepse ouverte. »

Cette déclaration commune aura autant de couleurs que de signataires. **Ensemble, nous allons nous l'approprier de la même manière que nous allons récupérer notre espace social.**

Cette Syllepse prône la multiplication des Actions, des Créations et des Réflexions, inspirées non pas par les normes, mais par le sens. Nous l'ouvrons parce que ces Gestes se doivent d'être transpersonnels pour que toutes leurs significations et leurs forces émergent. C'est lorsque nos Actes s'insèrent dans une mouvance commune que leur addition forme une masse critique.

Plus qu'une déclaration, la multiplication de ces Actes authentiques sera la source d'un renouvellement social, puisque rien ne peut ralentir l'expansion d'une masse critique une fois qu'elle s'est activée.

Approprions-nous le pouvoir de Citoyen du Monde en mettant de l'avant tout l'éclatement que suppose ce concept.

Pour que cette Syllepse soit l'expression sincère de l'existence et de la détermination d'un Front Commun Éclaté, il n'y a qu'une manière d'alimenter son contenu : la signer, mille fois plutôt qu'une. Et il n'y a que trois manières de la signer :

L'Acte
L'Art
Et la Réflexion.

Variations et créativités culturelles en région¹

par Jean-Claude GILLET et Vincent BERDOULAY²

La culture occupe une place importante dans les politiques publiques, au point qu'elle est de plus en plus jugée comme un moyen et une condition indispensables au développement territorial, et donc pas nécessairement ou seulement comme sa finalité (Teisserenc, 1997). En parallèle à cette orientation, mais sans interaction avec elle, se déploie aussi un renouveau de l'intérêt pour la culture au sein des sciences sociales, et tout particulièrement pour l'approche culturelle en géographie (Claval, 1999). Toutefois, les liens entre cette approche nouvelle des phénomènes socio-spatiaux et le domaine de l'intervention en matière de développement ne sont encore suffisamment cernés pour s'enrichir mutuellement. Cela provient, au moins partiellement, de la difficulté à saisir les relations complexes qui se tissent entre les diverses modalités de la culture et la multidimensionnalité de l'espace, d'autant plus que celui-ci est à la fois vécu et projeté, lieu de vie et instrument de l'action planificatrice.

Vieille tradition universitaire, la géographie culturelle ne s'est que très tardivement dégagée du tropisme de l'étendue et du repérage des permanences, en ce sens que l'essentiel de l'attention portait sur l'étude simultanée d'une portion d'espace (ou paysage) et d'une culture approchée comme relativement statique. Quasi-seule l'étude de la diffusion des innovations permettait à cette géographie culturelle d'introduire la dynamique qui faisait trop défaut à son champ d'observation. Il n'est pas étonnant que ce soit un de ses aspects qui a le mieux résisté au temps et qui a pu renouveler la curiosité pour la société contemporaine (Brown, 1981). Mais il est symptomatique que plus cette étude s'est tournée vers les phénomènes innovants contemporains, plus elle a négligé la dimension régionale. C'est donc l'objectif de ce recueil de textes de se concentrer sur les échelles régionales, car

s'y déploient à la fois des dynamiques culturelles anciennes et modernes et des instruments de l'action publique. Le thème dominant est celui de la variation de la culture, tant dans l'espace que dans le temps, à travers la mise en évidence de la créativité et de la diversité présentes dans la vie culturelle des populations.

Acteurs régionaux et décloisonnement des territoires

Les acteurs institutionnels régionaux ont recours à des stratégies culturelles pour animer leurs territoires, y assurer une visibilité accrue à un ensemble de pratiques et valoriser ses atouts environnementaux. Les modèles prédominants de culture légitime, souvent enfermés dans des sites réservés, ne suffisent plus à canaliser la demande culturelle, et on assiste à l'émergence de styles innovants qui, en brouillant les classements d'hier, renouvellent les spectacles et les participations. Dans ce jeu, les périphéries concurrencent le centre même si ce dernier n'a pas cessé d'exister ; les équipements se diversifient et se spatialisent, entraînant de nouvelles configurations entre villes, banlieues et campagnes, entre cultures classiques et cultures marginales, entre publics réservés et publics ouverts.

Or, ce constat de la place des cultures, du rôle qu'y jouent les arts, les sciences et les techniques, et de leurs capacités de mobilisation s'accompagne d'un paradoxe lié à la modestie des travaux qui leur sont consacrés. Alors que la culture devient un élément stratégique de développement, les études analysant les pratiques, les événements et les lieux culturels, sont moins nombreuses que celles étudiant le commerce, l'industrie, les transports, les populations ou plus récemment, les banlieues. Ce décalage vient de la difficulté à cerner l'objet d'étude, notamment par les géographes et les aménageurs qui laissent le champ libre à d'autres sciences humaines moins attentives à la dimension sociospatiale du phénomène. Or, c'est justement à l'intersection des lieux et des pratiques que les changements se produisent et que les questions d'organisation et de politique publique se posent.

On sait que les composantes de cette action culturelle sont multiples. La culture artistique, celle des arts du spectacle et des arts vivants, est la plus facilement identifiée par les responsables politiques et administratifs et par les médias. Elle correspond aux définitions du ministère de la

¹ Ce texte reprend des éléments de l'introduction du numéro 8 de la revue *Sud-Ouest Européen* intitulé : Géographies culturelles.

² Jean-Claude GILLET (Université de Bordeaux III-Intermet-MSHA) et Vincent BERDOULAY (Laboratoire SET - CNRS/UPPA).

Culture et reste pour l'essentiel destinée à des publics. La culture scientifique et technique a été définie plus récemment et se veut l'expression théorique et pratique des innovations technologiques contemporaines. Elle se donne à voir sous forme de cités des sciences ou de lieux de mémoire industrielle, valorisant des traditions techniques et des valeurs du travail scientifique. Dans un sens plus anthropologique, la culture se distingue de ces deux composantes par une conception associant les modes de vie, les comportements des populations et les réponses qu'elles donnent aux problèmes posés par l'environnement naturel et social. À côté des cultures dites légitimes naissent des cultures périphériques qui s'inventent et se transforment pour s'adapter aux milieux. Les cultures de banlieues, les festivals, les cultures sportives, les grandes fêtes urbaines participent à ces cultures vivantes permettant aux habitants de médiatiser leurs connaissances et leur agir et de redéfinir leur place dans la société.

Les changements dans l'organisation et la forme de l'action régionale, comme ceux concernant l'évolution des pratiques et des équipements qui lui sont liés, ne peuvent pas être saisis sans tenir compte des processus socioculturels qui innervent l'ensemble de la société contemporaine. Sans les développer plus avant, cinq d'entre eux ont souvent été soulignés : celui de la mobilité accélérée qui favorise un changement d'échelle urbaine remettant en question la distance physique comme indice de proximité sociale ; celui de la rétraction du social qui correspond au délitement de l'organisation traditionnelle au profit d'un espace de parcours entre de multiples lieux ; celui de la multiplication des moyens d'information et de communication qui agit dans l'espace social au détriment des relations personnelles directes ; celui de la remise en cause de l'intégration par le travail qui a longtemps été un des fondements de l'organisation urbaine ; et enfin, celui de l'individuation qui devient un principe fondateur se distinguant de l'individualisme conçu comme un repli sur soi.

Ainsi, la société holiste, qui donnait une relative cohésion aux espaces et assignait à chacun un statut et un rôle en dictant des comportements et des croyances, s'est affaiblie progressivement, laissant la place à une société d'individuation manifestant une conscience élargie d'appartenance, voire une multi-appartenance. Certains auteurs ont préféré insister sur le chan-

gement dû aux mutations technologiques pour appréhender l'émergence du fait que les processus de l'esprit, du mental, de l'information deviennent premiers par rapport à ceux de l'extraction, fabrication et transformation de la matière qui fondaient l'organisation socioculturelle précédente (Gaudin, 1997 ; Castells, 1998). Aux effets territoriaux nécessairement liés à ces mutations s'ajoutent ceux de la métropolisation.

Mais si ces effets participent à un décloisonnement des villes, les équipements, les services, les créations et les diffusions culturelles s'inscrivent toujours dans un jeu complexe d'offres et de demandes, qui, selon Antoine Haumont (1996), se situe à l'interférence de trois sphères : celle de l'offre publique (dominante dans le modèle français) qui cherche à promouvoir le développement culturel et la valorisation différenciée des pratiques ; celle de l'offre privée qui détecte de nouveaux marchés et développe ses entreprises dans les secteurs jugés les plus rentables ; et celle des individus qui mesurent mieux qu'hier l'intérêt à s'engager dans des stratégies de participation culturelle. C'est en jouant sur ces sphères que l'action culturelle laisse apparaître deux grandes tendances, l'une résultant des efforts des acteurs régionaux pour assurer la paix et le mélange social, l'autre liée à la compétition qu'ils mènent pour valoriser leur image. Or, cette action se joue sur fond d'ajustement conceptuel aux variations culturelles dont on commence mieux prendre la mesure aujourd'hui.

Les variations des cultures

Afin de comprendre la dimension culturelle de la société contemporaine, l'attention s'est portée sur le contexte offert par la ville industrielle. On y a identifié, à côté d'une culture bourgeoise bien installée dans ses lieux de spectacles et largement tournée vers les arts et les lettres, une culture populaire s'enracinant dans des banlieues ouvrières. Ces deux cultures, et il conviendrait de jouer sur leurs variations, apparaissent comme sociologiquement et spatialement cloisonnées, les occasions de mélange demeurant assez rares. Les fêtes républicaines et religieuses, les carnivals et les événements sportifs sont ces rares moments d'effervescence rassemblant un temps des groupes divers.

Si en France certains travaux ont tenté de saisir ces transformations (Dumazedier, 1962 ; Dumazedier et Samuel, 1976), l'essentiel de la recherche

est restée longtemps dominée par l'orientation imprimée par Pierre Bourdieu. Établis à partir d'enquêtes menées dans les années 1960 et 1970, ses travaux se fondaient sur le postulat d'une homologie entre le capital scolaire, économique et culturel. Après l'étude des usages sociaux de la photographie (Bourdieu, 1965), celle consacrée aux musées l'amène à montrer que les pratiques des individus d'une catégorie sociale tendent à constituer un système, et à considérer qu'une « fréquentation assidue du musée est à peu près nécessairement associée à une fréquentation équivalente du théâtre et, à un moindre degré, du concert » (Bourdieu et Darbel, 1969, p. 101). D'autres essais et articles (Bourdieu, 1971, 1978) permettent à Bourdieu d'affiner les dimensions théoriques de ses analyses, et la publication de l'ouvrage *La distinction* en 1979 peut être considérée comme l'aboutissement et la synthèse des travaux menés depuis le début des années 1960. L'ouvrage propose une division ternaire de la société mettant en rapport les éléments de la structure sociale, les styles de vie et les habitus respectifs des classes supérieures, des classes moyennes et des classes populaires. La partie intitulée « Goûts de classe et styles de vie » consacre un chapitre à chacun de ces groupes : le sens de la distinction pour les classes supérieures, la bonne volonté culturelle pour les classes moyennes et le choix nécessaire pour les classes populaires. Ces travaux ont largement influencé la sociologie de la culture et permis des avancées épistémologiques, mais ils ont aussi impulsé une orientation structuraliste qui ignore, notamment, les effets territoriaux. Ceci est d'autant plus gênant que ces travaux sont fondés sur l'analyse d'une période située au début de profonds changements socio-spatiaux dans l'organisation de la société. Avec ces transformations, l'homologie plus ou moins parfaite entre structures de classes et cultures devient caduque.

Les recherches récentes sur le phénomène culturel dans les villes s'intéressent plutôt au substrat socio-géographique et montrent les dynamiques complexes liées aux logiques d'action et aux politiques publiques d'équipement (Augustin et Gillet, 1996, Augustin et Latouche, 1998). Par ailleurs, les enquêtes du ministère français de la Culture sur l'évolution des pratiques culturelles soulignent toutes que les frontières entre culture populaire et haute culture se sont estompées. Le terme de « frontière flottante » et celui « d'univers culturel » (visant à distinguer de larges ensem-

bles) sont de plus en plus utilisés. À titre d'exemple, on peut reprendre ici le résultat des analyses d'Olivier Donnat (1994) sur les pratiques qui ont modifié depuis trente ans en France le rapport d'homologie entre univers culturel et groupe social.

Ainsi, il distingue trois éléments de changement : d'abord l'instauration d'un « minimum culturel » partagé par une proportion croissante et largement majoritaire de la population ; ensuite l'émergence d'une culture juvénile capable de générer des solidarités plus fortes que l'appartenance de classe proprement dite ; enfin, l'effet croisé de la scolarisation et de l'économie mass-médiatique qui, en gommant les clivages entre genres majeur et mineur, serait corrélatif de la fragmentation des cultures légitimes. Donnat se penche alors sur les changements affectant les pratiques dans certains domaines intéressant le ministère de la Culture : les sorties culturelles liées à la fréquentation des lieux de spectacles et d'expositions (cinéma, théâtre, concerts rock ou jazz, musique classique, opéra, musées, expositions de peinture ou sculpture), l'écoute musicale (chansons, musique classique, jazz, rock) et la lecture. Se dégagent alors sept agencements majeurs de pratique. Le premier, celui des exclus et des reclus, rassemble ceux qui ne fréquentent aucun lieu culturel, ne lisent pas et n'écoutent pas de musique ; il s'agit d'un groupe âgé, rural et non diplômé qui correspond à 10 % de la population française. Un deuxième agencement de pratiques concerne les démunis qui ont un faible niveau de contact avec les trois domaines et qui est estimé à 25 % de la population. Deux autres agencements sont jugés hétérodoxes parce que ses membres privilégient un seul domaine de pratique. Ainsi, 10 % combinent un rapport relativement intense à la lecture et une distance avec les autres domaines. L'autre combinaison regroupant plutôt les amateurs exclusifs de musique populaire ou rock, public adolescent ou de jeunes adultes de milieux populaires, équivaut à moins de 5 % des Français. Deux autres combinaisons sont dites incomplètes parce que ses membres privilégient deux domaines à l'exclusion du troisième. L'une d'elles regroupe les lecteurs mélomanes plutôt casaniers et âgés (10 %) et l'autre, organisée autour du couple son et image, est composée de jeunes amateurs de spectacles pop, de cinéma, de films vidéo et de musiques enregistrées (10 %). Enfin, une minorité de jeunes Parisiens, branchés et fortement diplômés

més, sont mélomanes éclectiques, noctambules, et grands lecteurs (2 %). Mais il faut noter aussi qu'un quart de la population française ne s'inscrit pas dans ces agencements.

Donc, même si ces résultats ne concernent que certaines pratiques culturelles et n'incluent pas leurs dimensions spatiales, ils en montrent la diversité et soulignent les variations qui ont pu les affecter. Ils indiquent clairement qu'il convient de travailler aux rapports des pratiques et des espaces. Les combinaisons localisées des divers agencements selon des critères générationnels, sociaux, ethniques et sexuels, ne sont évidemment pas à négliger, de façon à saisir les interactions entre les espaces, les modes de vie et les appareillages institutionnels de l'action culturelle.

Des pistes de recherche

Si l'on convient que les questions posées par les agencements culturels, par l'évolution des pratiques et des lieux ne peuvent être réduites à une approche fondée sur la simple description des transformations territoriales (les cadres de vie) ou sur l'homologie entre structures de classes et activités (les styles de vie), un vaste chantier de recherches est ouvert aux disciplines valorisant les dynamiques sociospatiales (Augustin et Favory, 1998). La géographie et l'aménagement peuvent ainsi apporter leur contribution. Si les données économiques, démographiques, sociologiques et anthropologiques enrichissent les analyses, il n'en reste pas moins que les cultures participent de la territorialisation de l'espace et à la qualification des lieux et que l'étude de ces interactions s'impose, notamment dans les espaces publics (Augustin et Sorbets, 2000).

Il est clair aussi que, dans cette approche, la culture doit être comprise dans un sens large dépassant l'acception traditionnelle, qui procède de contenus et reste, dans son sens classique, tournée vers les arts et les lettres. Elle est davantage une manière d'être, de se comporter, de s'informer, c'est-à-dire qu'elle est plus liée au mouvement et au dessein qu'au contenu lui-même. Saisie dans sa diversité et sa variabilité, la culture a nécessairement un ancrage dans le vécu et dans l'initiative individuelle. Il faut donc se garder de se placer exclusivement sous l'angle de la réception passive, par l'individu, de produits élaborés par d'autres, afin d'être attentif à la part active du sujet qui cherche non seulement à s'adapter mais aussi à faire sens de sa vie ou de

ses activités. En cela, la culture est création, et c'est cette part de réflexivité et de créativité, exercée en rapport avec l'environnement, qu'il faut essayer de saisir et de souligner dans les analyses géographiques (Berdoulay et Entrikin, 1998 ; Berdoulay, 1999). C'est d'ailleurs sur elle que repose, au fond, tout projet de développement démocratique (Berdoulay et Morales, 1999).

Bibliographie

- AUGUSTIN, J.-P. et M. FAVORY (1998) *Bordeaux et la métropolisation culturelle du département, Sud-Ouest Européen*, 2, p. 79-91.
- AUGUSTIN, J.-P. et J.-C. GILLET (dir.) (1996) *Quartiers fragiles, développement urbain et animation*, Talence, P.U.B.
- AUGUSTIN, J.-P. et D. LATOUCHE (1998) *Lieux culturels et contextes de villes*, Talence, MSHA.
- AUGUSTIN, J.-P. et C. SORBETS, (dir.) (2000) *Sites publics, Lieux communs*, Talence, MSHA.
- BERDOULAY, V. (1999) « Géographie culturelle et liberté », J.-R. Pitte et A.-L. Sanguin (dir.), *Géographie et liberté*, Paris et Montréal, L'Harmattan, p. 567-573.
- BERDOULAY, V. et J.N. ENTRIKIN (1998) « Lieu et sujet. Perspectives théoriques », *L'Espace géographique*, 2, p. 75-89.
- BERDOULAY, V. et M. MORALES (1999) "Espace public et culture : stratégies barcelonaises", *Géographie et cultures*, 29, p. 25-42.
- BOURDIEU, P. (1965) *La photographie, un art moyen*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P. (1971) « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, 22, p. 49-126.
- BOURDIEU, P. (1978) « Dispositions esthétiques et compétences artistiques », *Les Temps Modernes*, 295, p. 1367-1378.
- BOURDIEU, P. (1979) *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P. et A. DARBEL (1969) *L'amour de l'art*, Paris, Minuit.
- BROWN, L. (1981) *Innovation diffusion. A new perspective*, Londres, Methuen.
- CASTELLS, M. (1998) *L'ère de l'information, tome 1, La société en réseaux*, Paris, Fayard.
- CLAVAL, P. (1999) « Qu'apporte l'approche culturelle à la géographie? », *Géographie et cultures*, 31, p. 5-24.
- DONNAT, O. (1994) *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte.
- DUMAZEDIER, J. (1962) *Vers une civilisation de loisir?*, Paris, Seuil.
- DUMAZEDIER, J. et N. SAMUEL (1976) *Société éducative et pouvoir culturel*, Paris, Seuil.
- GAUDIN, T. (1997) « Un nouveau système technique », *La Tribune Fonda*, 125, p. 37-43.

- HAUMONT, A. (1996) « L'équipement culturel des villes », *Annales de la Recherche urbaine*, 70, p. 148-153.
- TEISSERENC, P. (1997) « Le développement par la culture », *L'Homme et la Société*, 125, p. 107-121.

Vers une professionnalisation de l'Animation sociale et culturelle au Liban

par **Micheline SAAD**¹

Si une mutation de mentalité ne se produit pas, si un souffle nouveau provenant d'une révolution intellectuelle et éthique ne passe pas sur le pays, le développement sera fragile et le Liban n'aura pas rempli ni sa tâche de cohésion interne, ni sa tâche supranationale de centre civilisateur.

Besoins et possibilités de développement du Liban. Étude préliminaire Mission IRFED (1960-1961, p. 476)

Le présent article cherche à dresser un état des lieux de l'Animation sociale et culturelle au Liban. Il aborde plus particulièrement le phénomène de la professionnalisation de cette pratique d'origine bénévole ou militante. Il retrace l'évolution historique qui a favorisé l'identification progressive d'un référentiel de compétences professionnelles et la certification de leurs acquisitions à travers des diplômes. Il souligne le rôle primordial des regroupements professionnels dans la reconnaissance sociale de la profession et son développement.

Origine et évolution de l'Animation au Liban

Les origines de l'Animation sociale et culturelle au Liban sont multiples et les phases de son évolution correspondent aux étapes importantes de l'histoire contemporaine du pays.

L'Animation essentiellement bénévole ou militante, apparaît dans les années soixante en milieu urbain et connaît un essor parallèle dans les zones rurales. Ainsi, l'Éducation populaire trouve son inscription naturelle dans les banlieues des villes à travers les actions d'alphabétisation et de conscientisation en direction des classes ouvrières. À la même époque, apparaît une volonté de démocratiser la culture, impulsée par certaines associations militantes, comme le Mouvement social libanais² (MSL), qui initient des activités culturelles de proximité favorisant l'accessibilité de la culture au plus grand nombre. Par ailleurs, l'animation des loisirs en centres de vacances se démultiplie (CEMEAL, YMCA, ULCV, etc.), les

mouvements de jeunes et les bénévoles dans le cadre associatif augmentent considérablement. Le Bureau du tourisme des jeunes (BTJ) met en place les auberges de jeunesse, ainsi que des activités touristiques favorisant les rencontres internationales de jeunes dans des chantiers ruraux orientés vers les services communautaires (restauration d'un site, installation de canaux d'irrigation, récolte ou vendange, etc.)

Parallèlement, suite au rapport de la mission IRFED³ qui met l'accent sur la nécessité d'un développement social plus équilibré en faveur des zones périphériques, apparaissent les animateurs ruraux, dans le cadre de l'Office du développement social (ODS)⁴, qui ont pour mission la promotion sociale, économique et culturelle des régions rurales.

Entre 1975 et 1990, le Liban connaît une des guerres les plus meurtrières de son histoire : déplacement forcé à l'intérieur du pays de près d'un cinquième de sa population et l'émigration de plus d'un quart, le cloisonnement des communautés, déchiquetage du tissu social, destruction de l'infrastructure et des services de base, paralysie de l'État⁵. Cependant, la société civile dans les zones touchées par la violence s'organise pour survivre, assurant certains services de base (ramassage d'ordures, nettoyage et aménagement des abris, secours d'urgence, etc.), initiant des actions collectives de résistance civile à la guerre (activités occupationnelles ou éducatives auprès des enfants et des adultes dans les abris, manifestations pacifistes et anti-confessionnelles, etc.). Ainsi, la croissance du champ de l'Animation n'est pas interrompue durant la guerre, bien au contraire, les centres sociaux de quartier mobilisent des réseaux croissants d'animateurs bénévoles en regard du temps libéré « de force ».

C'est dans ce contexte que l'Animation sociale et culturelle effectue une mutation vers la professionnalisation. L'École libanaise de formation sociale (ELFS) de l'Université Saint-Joseph (USJ) initie alors une formation sur le tas (entre 1987 et 1990), afin d'habiliter les acteurs de terrain à faire face à des pratiques d'animation qui se complexifient.

¹ Micheline Saad est Cheffe du département Animation sociale – École libanaise de formation sociale – Université Saint-Joseph de Beyrouth, LIBAN (courriel : micheline.saad@usj.edu.lb).

² Le Mouvement social libanais, fondée en 1961, est l'une des premières associations sociales au Liban.

³ Rapport de la Mission IRFED au Liban (1960-1961).

⁴ L'Office du développement social, structure interministérielle visant le développement social.

⁵ Rapport de recherche produit sous la direction de Robert KASPARIAN et André BEAUDOIN, Institut d'études en sciences sociales appliquées, IESSA (1992) *La population déplacée au Liban : 1975-1987*.

Passage du bénévolat au professionnalisme

L'analyse du phénomène de la professionnalisation de l'Animation, au Liban, comme dans de nombreux autres pays, permet de dégager quatre déterminants majeurs qui favorisent cette évolution :

- Un référentiel de compétences spécifiques qui définit la profession et ses champs de pratiques ;
- Une certification des compétences professionnelles acquises à travers des formations diplômantes ;
- Un regroupement professionnel qui oeuvre à la défense des droits, au respect de la déontologie, à la promotion et au développement de la profession (Syndicats et associations professionnelles) ;
- Une reconnaissance de la fonction sociale de la profession à travers des conventions collectives et des ministères de tutelle.

Mais comment se réalise cette professionnalisation dans le contexte spécifique du Liban ? À quelle étape du processus en est-on actuellement ?

Émergence d'un référentiel de compétences professionnelles

Généralement, une profession se définit par son histoire et à travers sa dénomination. Elle se construit autour de publics définis, de domaines d'action particuliers et de méthodes d'intervention propres. Ces différents éléments déterminent l'identité professionnelle à laquelle correspond un référentiel de compétences spécifiques certifié par des diplômes reconnus officiellement.

Au Liban, ce référentiel de la profession Animateur s'est progressivement élaboré et précisé à travers la démarche même de la certification professionnelle.

Ainsi, à partir de 1987, l'ELFS explore ce champ de pratiques en entreprenant une étude des besoins en formation sur le terrain de l'Animation. Elle analyse les programmes de formation existant localement, facilitant le repérage de leurs limites. Des voyages d'études en France complètent la perspective favorisant les échanges et la réflexion avec des partenaires français sur les réalités de l'Animation sociale et culturelle dans les deux pays. La mise en place de quatre sessions touchant plus d'une centaine de candidats, dans différentes régions du Liban, permet de vérifier et

de fonder la pertinence d'un projet de formation à l'Animation. En décembre 1991, l'évaluation externe du programme auprès des bénéficiaires, des employeurs et des formateurs qui ont participé aux différentes sessions, identifie une demande explicite de reconnaissance sociale à travers un statut professionnel spécifique et une certification diplômante.

À partir de 1994 - 1995, l'ELFS implante une formation professionnelle universitaire qui donne accès à la licence en Animation sociale. Tout au long de la phase d'implantation, elle maintient des interactions constantes entre formateurs, personnes en formation et terrains d'action professionnelle pour adapter le programme et l'approche pédagogique aux besoins. Elle cherche constamment à initier des stages pilotes et à développer des actions innovantes dans les différents domaines de l'Animation.

De cette dynamique se dégage progressivement un référentiel de compétences qui se précise. L'Animateur se définit comme un travailleur social qui assure essentiellement une fonction de promotion et de prévention. Il favorise les interactions au sein des groupes, des publics ou des communautés, renforce les liens sociaux et développe les potentialités collectives, afin d'améliorer la qualité de vie et d'assurer un mieux-être. En milieu urbain ou rural, il suscite des dynamiques de développement à travers des projets à caractère culturel, éducatif, économique, social ou politique. Il utilise à cet effet une diversité d'activités - supports : l'aménagement du cadre de vie, la valorisation du patrimoine, la formation à la citoyenneté et à la démocratie, l'organisation et la formation de groupes de revendication ou de pression, la mise en place projets de micro-économie ou d'économie sociale, le développement de la vie associative, le dialogue interculturel, etc.

Que l'apparente clarté de ce référentiel ne masque pas les difficultés de la réalité ! De fait, l'identité professionnelle reste l'objet d'une construction permanente, tant pour chaque apprenant en formation, que pour le collectif d'animateurs professionnels dans son interaction avec d'autres professionnels ou au cœur de ses pratiques.

D'une formation qualifiante à une formation diplômante

À l'heure actuelle, quatre types de formation à l'Animation existent au Liban :

- Une formation qualifiante sur le tas, sans reconnaissance officielle ni certification ;
- Une formation qualifiante donnant accès à un certificat délivré par un ministère de tutelle, tel que le projet de BAFA (en cours) qui serait délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- Une formation diplômante donnant accès à un Baccalauréat technique (BT) de moniteur – animateur, dans le cadre du « Training Center » du ministère des Affaires sociales, diplôme délivré par le ministère de l'Enseignement technique ;
- Une formation universitaire débouchant sur une licence et un master professionnels, que seule actuellement l'ELFS de l'Université Saint Joseph délivre avec la reconnaissance du ministère de l'Enseignement supérieur.

Si les deux premiers types de formation sont davantage qualifiants, touchant surtout les bénévoles ou les militants du champ de l'Animation, les deux dernières préparent les professionnels et les cadres de l'Animation sociale et culturelle.

Aussi, la formation universitaire en Animation sociale a pour but de préparer à l'exercice de la profession dans les différents domaines (formation qui se veut globale et polyvalente). Elle permet aux étudiants de développer leurs capacités à :

- Analyser et comprendre l'environnement social de l'animation ;
- Entrer en interaction dynamique avec les groupes, les publics et les communautés ;
- Initier, organiser et animer des actions promotionnelles avec des populations en capacité ;
- Participer à l'élaboration et à la promotion de politiques locales ou nationales propres au champ de l'Animation.

L'approche pédagogique considère l'étudiant comme l'acteur principal de son projet de formation. Le processus d'apprentissage vise à renforcer l'intégration théorie – pratique, à travers une alternance articulée entre stage et cours. L'enseignement privilégie la méthode et les techniques actives.

En 1999-2000, la maîtrise en Animation est mise en place pour renforcer la pratique professionnelle dans une perspective de spécialisation et pour développer la recherche comme instrument permettant de faire évoluer les connaissances dans le domaine.

État des lieux de la reconnaissance sociale de la profession

La profession d'Animateur, relativement jeune au Liban, reste encore peu connue par les instances concernées et par le grand public. Actuellement, le département Animation sociale de l'ELFS est à sa 9^e promotion en formation et plus de 40 animateurs professionnels diplômés activent sur le terrain. Une enquête est en cours pour préciser les champs et les lieux d'exercice professionnel, les publics visés, les conditions de travail des animateurs, etc. Cependant, on peut déjà constater que peu d'organismes sociaux ou de structures socioculturelles mesurent l'importance d'engager des animateurs professionnels. Le recours aux bénévoles reste la pratique dominante et l'expérience est toujours très valorisée à l'embauche. La crise économique semble freiner, du moins ralentir, le développement professionnel de ce champ, qui reste perçu comme « superflu » par rapport aux autres formes d'intervention sociale ou éducative.

À partir de 2001, la préoccupation de reconnaissance et de valorisation sociale de la profession s'amplifie chez les animateurs débouchant sur la constitution d'un comité fondateur du syndicat de la profession. Les démarches sont actuellement en cours pour l'obtention de la reconnaissance de ce regroupement professionnel par le ministère du Travail au Liban. Le syndicat de la profession Animateur aurait un rôle primordial à jouer dans la défense des droits et de la déontologie professionnelle, dans la promotion et l'évolution de la profession. Son action toucherait les instances publiques concernées pour consolider la reconnaissance sociale obtenue à travers des conventions collectives.

Si la définition de la profession se précise progressivement, que la certification par des diplômes est acquise et que la fondation d'un syndicat de la profession profile dans un avenir proche, il n'en demeure pas moins, qu'il reste encore beaucoup à faire pour la reconnaissance et le développement de la profession au Liban.

Perspectives prometteuses d'évolution et d'expansion

Bien que le recours aux professionnels reste timide, on assiste, à l'heure actuelle, à une expansion du bénévolat et du militantisme dans le champ de l'Animation : adhésion grandissante aux mouvements de jeunes, développement de l'apostolat des laïcs, accroissement du nombre

d'associations qui militent en faveur des droits humains ou de la démocratie, de la protection de l'environnement ou de la valorisation du patrimoine. Le recours aux animateurs professionnels, dans ce cadre, se fait surtout pour la formation et l'encadrement des réseaux de bénévoles, et pour l'organisation de groupes de revendication ou de pression en faveur d'une cause.

Par ailleurs, les écoles publiques et privées, témoignant d'un intérêt réel pour le développement global des jeunes, favorisent la création de clubs écologiques, de programmes pour l'éducation à la santé ou à la citoyenneté, etc. dans le cadre scolaire. Les universités, également, participent de cette dynamique à travers les amicales et les mutuelles estudiantines.

Avec la réactivation de la participation citoyenne, les municipalités présentent actuellement un cadre privilégié pour mener des projets collectifs d'Animation dans une approche intégrale et intégrée, visant le développement local global.

De même, les structures socioculturelles (loisirs sportifs, activités de plein air, actions culturelles et touristiques) se démultiplient tant dans le secteur public (réseau national de centres locaux d'animation socioculturelle – CLAC – et de bibliothèques municipales, etc.) que dans le secteur privé (clubs, centres ou agences de loisirs et de tourisme) ou dans le secteur associatif. Cette expansion structurelle s'accompagne d'une diversification des formes d'expression artistiques et culturelles utilisées sollicitant davantage de spécialisation et de technicité professionnelles : ateliers d'écriture, théâtre de l'opprimé ou théâtre forum, spectacles de rue, activités sportives et de plein air orientées vers la valorisation du patrimoine, l'écotourisme.

Des domaines de plus en plus variés sont investis par l'Animation. Ainsi, apparaissent certaines initiatives, encore rares il est vrai, dans le domaine sociopolitique (formation et organisation des syndicalistes) ou économique (économie sociale, tourisme solidaire).

Dans le contexte d'après-guerre, on constate que les réponses apportées aux problèmes comportent une indispensable dimension de recomposition du lien social, un travail de remaillage de la société civile et une nouvelle intégration de la diversité confessionnelle et culturelle. Cette préoccupation majeure se traduit par le développement d'une Animation de type médiation, favorisant le dialogue interculturel, surtout, dans le cadre du retour des populations ayant subi des dé-

placements forcés à l'intérieur du pays, mais également, auprès des jeunes qui ont grandi durant la guerre et n'ont connu que les conflits intercommunautaires.

Si les domaines potentiels, où l'Animation professionnelle peut exercer et se développer, dessinent des perspectives prometteuses, c'est effectivement dans l'investissement de ces pistes par les animateurs qui apportent une plus-value professionnelle, laquelle ouvrira la voie à une reconnaissance sociale accrue.

En parallèle, l'action du syndicat des Animateurs en direction des pouvoirs publics reste indispensable, afin de promouvoir des conventions collectives en faveur de la profession et de favoriser la création de postes dans la fonction publique.

Finalement, c'est parce que le champ de l'Animation paraît vaste et ses domaines variés qu'il provoque parfois certains troubles dans la perception de l'identité professionnelle. Par l'analyse des invariants, la visibilité s'accroît et se précise, pour les acteurs eux-mêmes et, par le fait même, pour les contextes où ils opèrent. La professionnalisation est un processus long et difficile, qui permet, cependant, à une profession de rester proche de sa source d'émergence, de sa raison d'être sociale et, surtout, de maintenir en vie la dynamique qui l'anime.

Rapports de recherche

Expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale : rapport de recherche

par Maud BERGERON, Lucie COUILLARD et Marie-Ève OUELLET¹

Introduction

Le rapport qui suit présente les résultats d'une recherche produite par trois étudiantes au baccalauréat en Animation et recherche culturelles. Le travail porte sur le thème de la santé mentale. Il a été réalisé à partir d'une enquête qualitative menée pendant les mois d'octobre et de novembre 2002 dans le cadre du cours de recherche qualitative du programme de baccalauréat en Animation et recherche culturelles. L'étude porte sur des expériences novatrices de sensibilisation, d'information et de promotion dans le domaine de la santé mentale.

Dans ce document, nous retrouvons les sections suivantes. Tout d'abord, la première section introduit la méthodologie de recherche utilisée. La deuxième partie présente une description de la problématique. En troisième lieu, on regroupe l'information documentaire et les données recueillies au cours de l'enquête qualitative. On retrouve également une analyse de ces données suivie d'une réflexion critique sur les résultats de l'enquête et de la recherche ainsi que sur son processus. Une conclusion résume le travail effectué et rappelle les éléments clés de cette recherche.

Le projet de recherche

Le thème de travail de session proposé dans le plan du cours de recherche qualitative, les expériences dites d'avant-garde dans le domaine du développement culturel, a plu d'emblée à toute l'équipe. Ainsi, nous désirions que notre projet de recherche porte sur une initiative culturelle liée au développement social, et l'art, comme moyen

d'action, nous intéressait. Inspirées par un parcours *in situ* à l'hôpital psychiatrique Louis-H. Lafontaine vécu par un membre de l'équipe, puis constatant le questionnement et l'émotion que suscitait en nous le thème de la maladie mentale, nous avons décidé de nous pencher sur la sensibilisation, l'information et la promotion en santé mentale. Plus spécifiquement, nous nous sommes questionnées sur l'apport que peut avoir l'innovation dans ce domaine.

Méthodologie

Ayant décelé l'existence d'innovations en sensibilisation, information et promotion en santé mentale, nous nous questionnons sur les raisons qui poussent certains organismes à faire preuve d'audace et d'originalité. Nous cherchons à connaître leur motivation à accomplir le travail autrement. Ainsi, nous cherchons à dresser un portrait qualitatif de l'apport des expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion de la santé mentale.

L'intérêt de la recherche est de savoir quelle est la prémisse, les valeurs, les constats qui soutiennent le choix de certains acteurs dans le domaine de la santé mentale d'emprunter des voies novatrices pour parvenir à leurs fins. Devrions-nous reconsidérer l'orientation des projets de sensibilisation, d'information et de promotion en santé mentale ? Pouvons-nous dégager des notions, des concepts pertinents pour le développement de projets de sensibilisation, d'information ou de promotion en santé mentale ?

Dans le cadre de cette recherche, nous avons réalisé des entrevues avec différents organismes qui offrent des expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Ces organismes sont : *Farine Orpheline cherche ailleurs meilleur*, Le collectif d'animation urbaine *L'autre Montréal*, *Folie Culture* et *Les Impatients*. Ces quatre organismes nous semblaient appropriés pour notre recherche puisqu'ils sont tous intervenus à un moment ou un autre au niveau de la sensibilisation, de l'information et de la promotion en santé mentale. De plus, nous faisons l'hypothèse que leurs interventions faisaient preuve d'innovation dans leur démarche respective.

Nous avons préparé deux grilles d'entrevue, une pour les organismes et une autre pour les participants, c'est-à-dire les gens qui ont pris part à une expérience novatrice dans le domaine de recher-

¹ Maude BERGERON, Lucie COUILLARD et Marie-Ève OUELLET sont étudiantes de baccalauréat du programme d'Animation et recherche culturelles.

che. Les thèmes de la santé mentale, de l'information, sensibilisation et promotion, des expériences novatrices et finalement de l'apport de ces expériences ont une égale importance dans les deux questionnaires. Nous avons cependant mis l'accent sur le thème 3 dans notre questionnaire destiné aux organismes.

Avant de débiter nos entrevues, nous nous sommes assurées de la compréhension de nos questionnaires. Nous avons donc effectué des entrevues préparatoires ; deux « pré-tests » (un organisme et un participant) qui nous ont aidés à vérifier la clarté de nos questions et à nous assurer que l'information obtenue répondait à nos interrogations. Ces interventions étaient aussi l'occasion de nous préparer à la réalisation des entrevues, en d'autres mots, de vérifier notre confiance et notre maîtrise du questionnaire.

Nous avons rencontré les intervenants dans leur lieu de travail. Dans le cas de *Folie culture*, qui est un organisme implanté dans la ville de Québec, l'entrevue s'est déroulée par téléphone. Nos questionnaires comptent respectivement treize et huit questions et le temps accordé aux entrevues a varié entre trente minutes et une heure. Nous avons utilisé un magnétophone lors des entrevues.

Limites

L'étude est fondée essentiellement sur les données fournies par les personnes rencontrées lors d'entrevues semi-directives. L'opinion de ces personnes repose sur un ensemble de variables dont la position qu'elles occupent dans le milieu de la sensibilisation, de l'information et de la promotion en santé mentale et leurs expériences de travail.

Cette enquête ne dresse pas un portrait de la situation du Québec en matière d'innovation en sensibilisation, information et promotion en santé mentale, mais elle en fait un survol. Elle ne permet pas de dire que l'un ou l'autre des moyens de sensibilisation, d'information et de promotion en santé mentale est meilleur et ne permet pas de connaître l'efficacité de ce qui se fait actuellement dans le domaine étudié.

Notre recherche permet, d'une part, de se questionner sur les résultats de certaines expériences novatrices sur la société et, d'autre part, elle offre des possibilités d'ouverture à des réflexions sur l'importance de telles expériences (devrait-il y en avoir davantage ?) et sur des suites possibles en

ce qui a trait à la sensibilisation, à l'information et à la promotion en santé mentale. Nous espérons que les interrogations et les réflexions se feront également du côté des personnes que nous avons interviewées.

Problématique

Présentons d'abord dans quel contexte se situent les expériences novatrices en sensibilisation, information et sensibilisation en santé mentale sur lesquelles nous nous interrogeons.

La problématique de la maladie mentale est universelle : « Les troubles mentaux sont présents partout dans toutes les régions du monde et dans tous les pays, indépendamment de leur niveau d'industrialisation. Riches, pauvres, hommes, femmes, enfants, communautés urbaines ou rurales : aucun groupe n'est à l'abri de troubles mentaux.¹ » Ce n'est donc pas un phénomène singulier, d'autant plus que les problèmes de santé mentale sont très fréquents. Précisons que « dans les sociétés occidentalisées, ces troubles se situeraient au 2^e rang sur le plan du fardeau de la maladie, juste après les maladies cardiovasculaires et devant les diverses formes de cancer.² » Selon les données de la planification stratégique 2002-2007 de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, « plus d'une personne sur quatre a ou aura un ou plusieurs troubles mentaux au cours de sa vie. Une famille sur quatre sera donc touchée.³ »

Cette ampleur pourrait surprendre, peut-être cela est-il dû au fait que, souvent, la maladie est associée aux « troubles mentaux graves et persistants troubles psychotiques, troubles anxio-dépressifs sévères, problèmes liés aux toxicomanies, etc.⁴ » Ces troubles touchent de 1 % à 3 % de la population. Cependant, « les troubles les plus fréquents sont les troubles anxieux, les troubles dépressifs et les problèmes d'abus de substances. À elle seule, la dépression majeure touche près de 5 % de la population.⁵ » Il est vrai que la maladie mentale est une question de santé complexe et vaste et que sa méconnaissance la rend subtile. Ainsi, même si nous pouvons dire que tout le

¹ Planification stratégique 2002-2007, p.14.

² Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, *Rapport annuel 2001*, p. 6.

³ Planification stratégique 2002-2007, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁵ *Ibid.*, p. 14.

monde connaît quelqu'un qui est affecté d'un problème de santé mentale, les problèmes sont souvent occultés. Toujours selon la dernière planification stratégique de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine la majorité des personnes souffrant de troubles mentaux — dans les pays développés — ne consultent pas¹. Pourtant, les traitements deviennent plus efficaces et plusieurs possibilités s'offrent aux personnes souffrantes pour améliorer leur qualité de vie. Il semble donc qu'il y ait un manque d'information et de sensibilisation à ce sujet.

Depuis quelques années, une nouvelle conception de la santé mentale a fait sa place. D'une définition axée sur l'individu et ses caractéristiques personnelles, la santé mentale est aujourd'hui comprise en tenant compte des interactions entre l'individu et son environnement social, culturel, économique ou politique ; dans une perspective plus communautaire. Cependant, précisons qu'aucune définition n'est universellement reconnue. Elles sont influencées par les travaux en science sociale, en médecine et par des mouvements sociaux. « Chacune de ces définitions comporte ses propres nuances, lesquelles influent à leur tour sur les perspectives de développement des services, notamment à ce qui a trait à la prévention et à la promotion². »

Voilà pourquoi la population doit être sensibilisée à la question de la santé mentale. La problématique est présente, les troubles mentaux, fréquents. La population doit connaître l'avancement de la science, tant au niveau médical qu'au niveau social. Une vision nouvelle doit être partagée.

La problématique de la santé mentale ne date pas d'hier. Au Québec, par le passé, les familles prenaient soin des personnes « idiots » ou les confiaient aux religieuses. Ce sont elles qui recevaient également, entre 1873 et 1962, les individus désignés par le gouvernement. Aujourd'hui, on intervient auprès des personnes et avec le consentement des personnes atteintes de troubles mentaux.

Question de recherche

Après réflexions et discussions, la question de recherche a été posée comme suit : *quel est l'apport des expériences novatrices en sensibilisation, informa-*

tion et promotion en santé mentale ? Au départ, nous voulions connaître l'efficacité de ces pratiques différentes. Nous avons constaté que cette quête du rendement et de l'effet serait d'une trop grande complexité. Une « recherche d'efficacité doit prendre en considération minimalement deux composantes essentielles, soit les résultats observables et les résultats ressentis. Les résultats observables réfèrent à un ensemble d'indicateurs, de mesures objectives qui permettent de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs poursuivis. Les résultats ressentis réfèrent à la façon dont les personnes apprécient l'impact de la mesure³ ». Nous avons donc changé notre question de recherche en remplaçant *efficacité* par *apport*. Notre travail étant une recherche qualitative, nous cherchons donc l'obtention de résultats ressentis.

Les réponses obtenues sont de l'ordre des opinions et dépendent essentiellement de ce que les personnes interrogées entendent par *expériences novatrices*. L'efficacité est une donnée difficile à obtenir dans le cadre restreint de notre recherche. Son ampleur nous incite donc, plus simplement, à nous questionner afin de savoir si l'innovation est souhaitable. En cherchant à connaître les raisons et les effets des expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion de la santé mentale, nous voulons mieux comprendre son utilité, son intérêt, bref : son apport.

Notre enquête nous permettra de comprendre mieux la vision qu'ont certains organismes et individus de la santé mentale et les préjugés ou la connaissance/méconnaissance qu'ils pourraient avoir à ce sujet. Nous avons le sentiment, selon notre connaissance intuitive et nos constatations, que la santé mentale et ses diverses problématiques pourraient être mieux comprises en rapprochant les citoyens et les gens du milieu, en leur faisant vivre des expériences différentes, émouvantes. Notre enquête nous permettra de vérifier nos hypothèses.

Données découlant de l'enquête qualitative

Dans la partie qui suit, nous présenterons les données découlant des entrevues. Étant donné que nous avons deux différentes grilles, il va de soi de présenter en premier lieu les données des participants et par la suite les données des organismes. Afin de regrouper les réponses à nos différentes questions, nous avons élaboré des ta-

¹ *Ibid.*, p. 15.

² Blanchette et Laurendeau, 1992, p. 5.

³ Paquet, 1994, p. 37.

bleaux qui nous permettaient de schématiser à la fois les thèmes, les questions, les réponses ainsi que les participants et les organismes. Ces tableaux se retrouvent en annexe I (tableaux des enquêtes entrevues.)

Des entrevues ont également été réalisées avec des gens qui ont vécu des expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Nous trouvions intéressant de pouvoir analyser les deux côtés de la médaille, nous ne voulions pas seulement le point de vue des organisateurs. Ainsi, nous espérions une analyse plus complète de notre recherche et de notre questionnement.

Le premier thème de la grille est la santé mentale. La première question que nous avons posée aux participants était de définir la santé mentale. Le participant 1 répond que c'est une question d'équilibre, de rationalité et d'autonomie tandis que le participant 2 affirme simplement que c'est un état de bien-être physique et psychologique. La deuxième question du premier thème porte sur les besoins au Québec en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Le participant 1 dit qu'il n'existe pas assez d'information sur la santé mentale au Québec, qu'on ne connaît pas les maladies mentales et comment les personnes qui en sont atteintes vivent. Il dit aussi que nous devrions avoir de l'information sur les ressources gratuites qui existent pour aller chercher de l'aide. Le participant 2 quant à lui pense qu'il y a un gros manque de sensibilisation dans la société québécoise et que l'on devrait faire disparaître les tabous.

Le thème deux se nomme : sensibilisation, information, promotion. Tout d'abord, nous avons demandé aux participants de nommer une expérience novatrice qu'ils trouvaient réussie et d'expliquer pourquoi, selon eux, c'était novateur. Le participant 1 a répondu que le parcours *in situ* organisé par le collectif d'artistes *Farine Orpheline Cherche Ailleurs Meilleur* dans une aile désaffectée de l'hôpital psychiatrique Louis-H.-Lafontaine en était une, car elle permettait de mettre les gens en contact avec des personnes souffrant de maladies mentales. Le participant 2 mentionne également l'activité de *Farine orpheline* et dit que ça initie les gens aux maladies et que le contexte artistique amène une ouverture, de la confiance et qu'il enlève l'élément de peur. La deuxième personne interrogée nous parle aussi d'un spectacle présenté au Centre Molson par des humoristes et qui

s'intitulait « Y sont pas plus fous que nous autres ». Selon lui, c'est novateur d'utiliser l'humour pour parler de santé mentale.

La deuxième question de ce thème est la suivante : qu'attendez-vous en terme de sensibilisation, information et promotion en santé mentale ? Le participant 1 a répondu que l'on doit aider les gens qui en ont besoin avec des services gratuits dans un esprit de solidarité. Le deuxième participant aimerait que plus de gens connus en parlent.

Le thème 3 porte sur les expériences novatrices et la série de questions qui s'y réfère est la suivante : Croyez-vous qu'il se fait de l'innovation en sensibilisation, information et promotion en santé mentale ? (Voyez-vous fréquemment de l'innovation dans ce domaine ?) Devrait-il s'en faire davantage ? Pourquoi ?

Le premier participant a répondu par l'affirmative à la première question et il dit qu'il ne voit pas fréquemment de l'innovation dans le domaine de la sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Il dit que l'originalité, l'innovation pourrait accrocher les gens davantage. Le deuxième quant à lui affirme qu'il devrait s'en faire plus, car on n'entend pas parler de la santé mentale et de ses différentes approches « promotionnelles ».

Le quatrième et dernier thème est l'« évaluation et l'impact ». Nous avons demandé aux deux personnes ayant participé à des activités novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale s'ils croyaient que cette approche est plus susceptible d'atteindre efficacement le public et pourquoi ? Le participant 1 a répondu : « Oui, pour que tout le monde se sente concerné. » Selon lui, c'est primordial d'aller plus loin, de vivre des expériences qui vont susciter des émotions. Le participant 2 a également répondu par l'affirmative et il a donné comme raison que « ça allège le climat ».

La dernière question destinée aux participants est la suivante : qu'avez-vous retiré de vos expériences de sensibilisation, information, promotion en santé mentale ? Le participant 1 a réalisé que les maladies mentales, « c'est tabou pis pas à peu près ! » Il affirme également que les personnes avec des troubles mentaux sont très intelligentes et ont beaucoup de choses à dire. Il a apprécié son expérience unique et confrontant, même s'il s'est senti inconfortable par moment. Le participant 2 parle d'un apport important que les « annonces » pourraient apporter afin de conscientiser la po-

pulation même s'il trouve un côté négatif à la publicité. « Il faut que les gens le vivent, qu'ils parlent avec les gens ».

Maintenant, voici les données découlant des entrevues réalisées auprès de quatre organismes agissant en information, sensibilisation et promotion en santé mentale. Les organismes sont les suivants : Farine Orpheline cherche ailleurs meilleur, L'Autre Montréal, Folie Culture, Les Impatients.

Pour la description des données recueillies, nous présenterons les organismes par les chiffres présentés plus haut. Tout comme les entrevues réalisées avec les participants, la grille d'observation comporte quatre thèmes principaux et pour chacun de ces thèmes nous avons présenté différentes questions.

Le premier thème de l'enquête concerne la santé mentale. La première question de ce thème demandait aux intervenants pourquoi ils avaient décidé d'intervenir en santé mentale. Les organismes ont unanimement répondu : par intérêt. Pour enchérir sur la réponse, le premier organisme a répondu qu'ils avaient agi dans ce milieu à la demande de l'hôpital Louis-H Lafontaine. En outre, l'organisme 2 a également agi suite à la demande de l'organisme Action Autonomie.

La deuxième question demandait aux répondants de définir la santé mentale. Les réponses à ces questions ont été similaires pour deux organismes. Les deuxième et quatrième organismes ont répondu que la santé mentale était la capacité de s'adapter à son milieu. Dans le même ordre d'idées, le premier organisme présentait la santé mentale parlant du fait ne plus être fonctionnel dans la société. Finalement, le troisième organisme a mentionné que la santé mentale était plutôt le bien-être mental.

La troisième question de ce thème interrogeait les participants par rapport aux besoins en santé mentale. Les premier et deuxième organismes ont affirmé que les besoins en santé mentale étaient ceux d'être accepté et de reconquérir une identité. De plus, pour les deuxième, troisième et quatrième organismes, ils mentionnaient un grand besoin en ce qui a trait l'information et la sensibilisation. De plus, le troisième organisme affirme qu'il a un manque dans l'innovation des approches en information en santé mentale.

Le deuxième thème de cette enquête s'attarde à la sensibilisation, à l'information et à la promotion.

Trois questions ont été posées aux organismes. La première question posée tant à connaître les raisons de faire de la sensibilisation, de l'information et de la promotion. Pour le premier organisme, il s'agissait d'une conséquence à leur projet. Au départ, il n'avait pas l'idée de faire de l'information, de la sensibilisation ou de la promotion. Pour le deuxième organisme, leur projet était né d'une demande du groupe Action Autonomie et puis, faire ce travail permettait de partager une analyse sociale avec les visiteurs et de mettre en lumière des problématiques sociales. Le troisième organisme mentionnait que l'information, la sensibilisation et la promotion permettaient de faire tomber les préjugés. Finalement, le quatrième organisme affirmait que ses actions permettaient de redonner confiance aux personnes souffrant de problèmes en santé mentale.

La deuxième question de ce thème servait à connaître leurs expériences en information, en sensibilisation et en promotion en santé mentale. L'organisme 1 a énoncé son projet nommé « La nef des fous » qui consiste en un itinéraire en bateau où des entrevues étaient passées de façon très spéciale et informelle aux différents points d'arrêts. Le deuxième organisme, quant à lui, fait part de la visite guidée qu'il offre. Il s'agit de conférences qu'il fait sur place, il parle de l'histoire, c'est l'équivalent d'un documentaire. Le troisième organisme mentionne des deux festivals de Folie Culture qui ont eu lieu entre 1984 et 1987 dans la ville de Québec. Finalement, le quatrième organisme présente « parle-moi d'amour » qui est une rencontre entre un professionnel (psychiatre ou artiste) et les personnes ayant des troubles en santé mentale.

Pour conclure ce troisième thème, nous avons demandé aux organismes quels étaient les publics cibles. Pour le premier organisme, il s'adresse aux gens qui vivent dans le milieu où ils exposent et les gens qui fréquentent rarement les musées. Le deuxième organisme d'adresse particulièrement aux psychiatisés et aux intervenants en santé mentale. Les troisième et quatrième organismes s'adressent au grand public aussi éclaté soit-il.

Le troisième thème de cette recherche se nomme les expériences novatrices. Ce thème est beaucoup plus vaste que les trois autres puisque nous avons posé cinq questions. Comme première question nous leur avons demandé s'ils croient que leur organisme fait preuve d'innovation. Les

quatre organismes affirment qu'ils font de l'innovation à leur manière et c'est dans la différence qu'ils deviennent novateurs. Le premier organisme à répondu d'emblée : oui, puisqu'ils « offraient » publiquement l'hôpital Louis-H Lafontaine et ses patients. Le deuxième organisme affirme que l'outil culturel qu'il utilise ne s'est encore jamais fait. Le troisième organisme utilise des arts, fusionne les artistes et les gens ayant des problèmes en santé mentale. Tandis que le quatrième organisme se dit avoir une approche humaniste et il n'oublie jamais qu'il travaille, avant tout, pour les gens qui ont des problèmes en santé mentale. De plus, il réalise une collection permanente qui peut servir à des fins d'études.

Lors de la deuxième question, nous cherchions à savoir comment les organismes définissaient l'innovation en sensibilisation, information et promotion. Pour le premier organisme l'innovation, c'est de faire venir des gens dans un milieu qu'ils n'ont pas l'habitude d'être. En ce qui a trait au deuxième organisme celui-ci, affirme qu'il s'agit d'informer, mais c'est difficile à dire. Pour le troisième organisme, il avance que l'innovation, c'est de parler de la santé mentale avec de l'humour et de la dérision. Finalement, pour le quatrième organisme, l'innovation serait de retourner aux valeurs et ne pas se faire avoir par la récupération.

En ce qui concerne la troisième question, nous avons demandé aux intervenants s'ils croient qu'il se de l'innovation en santé mentale. Les premier et troisième organismes ne peuvent affirmer qu'il y a de l'innovation en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Par contre, les deuxième et quatrième organismes croient retrouver de l'innovation dans les émissions de télévision (les émissions d'intérêts publics).

La quatrième question proposée aux répondants était de nommer une expérience novatrice en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Le premier organisme interrogé offre comme exemple le film *la Devinière*. À l'instar de l'organisme précédent, le deuxième organisme propose un documentaire, il s'agit du film *Le grand Monde* réalisé par Marcel Simard. Le troisième organisme présente comme exemple une œuvre de leur cru soit : le *Petit dictionnaire des idées reçues sur la folie*. Quant au quatrième organisme, il fait mention d'une ville où le taux de chômage est de 98 % et où les gens ont trouvé

une solution et ils travaillent en collaboration afin de passer à travers ce mauvais temps.

La cinquième et dernière question nous permet de connaître quelle serait l'expérience novatrice dans une situation idéale. À cette question le premier organisme à répondu qu'il aimerait bien avoir des gens beaucoup plus disponibles et aussi si s'était possible, être dans la peau de d'une personne ayant des problèmes en santé mentale pendant quelque temps. Le deuxième organisme souhaiterait des outils qui amèneraient des réflexions, des informations solides, rigoureuses, complètes et complexes avec un côté émotif et sensible, et surtout avec une diffusion de masse. Pour le troisième organisme, il s'agirait de refaire un deuxième dictionnaire et installer des affiches-crétions dans les salles d'attente des médecins. Finalement, pour le quatrième organisme il s'agit d'une collaboration entre tous pour pouvoir redonner le pouvoir aux gens qui ont des problèmes de santé mentale.

Le tout dernier thème de notre enquête touche l'évaluation et l'impact des expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Le dernier thème est composé de deux questions. La première question tente de connaître comment le public réagit aux expériences novatrices. Le premier organisme admet qu'il y a toutes sortes de réactions, des gens choqués ou bien très réceptifs. Les deuxième et quatrième organismes soutiennent que le public reçoit très bien l'expérience même s'il remarque beaucoup d'émotions fortes chez eux. Les gens n'en tiennent pas rigueur. En ce qui concerne le troisième organisme, le public reçoit bien les expériences mais certains (les intervenants) croient qu'ils sont fous !

En ce qui a trait à la dernière question, nous tentions de connaître l'apport des expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Le premier organisme affirme que réaliser des expériences novatrices permet de surprendre et de dire à haute voix ce qui est tabou. Le second organisme présente l'apport au niveau de l'intégration de l'information, il s'agit d'une analyse sociale. Le troisième organisme mentionne que les expériences novatrices peuvent poser la question de la santé mentale autrement, permettent de changer les mentalités. Finalement, pour le quatrième organisme l'apport des expériences novatrices c'est de permettre aux patients d'être heureux.

Traitement et analyse

Voyons d'abord la synthèse du thème de la santé mentale.

Si les instruments de contrôle social qu'étaient les asiles n'existent plus, reste que les normes et, malheureusement, beaucoup de préjugés forment un poids énorme sur les personnes atteintes de trouble mental. En lien avec les questions que se posaient le collectif d'artiste Farine orpheline quant aux normes de la société qui nous feront dire qu'un individu n'est pas adapté à son environnement – signe de mauvaise santé mentale le plus souvent mentionné par les personnes interviewées, avec le bien-être, comme signe positif —, citons le Rapport annuel 2001 sur la santé de la population : « La santé mentale est liée tant aux valeurs collectives d'un milieu donné qu'aux valeurs propres à chacun¹ ». Si, pour cette raison il est difficile de cerner les « écarts » à la bonne santé mentale, ce n'est pas sans complexifier la mise en œuvre des programmes de promotion de la santé mentale. Cependant, tel qu'on peut le lire, à nouveau dans le rapport du MSSS ce travail de promotion « n'est en pas moins fondamental, ce qui exige d'aller de l'avant pour protéger [la santé mentale] et pour créer un maximum de conditions favorables à son développement² ».

D'ailleurs, tous, les organismes et les participants, s'entendent pour dire qu'il y a des besoins non comblés en sensibilisation, information et promotion. Il est important d'informer la collectivité : un participant parlait du besoin d'information quant aux traitements et au vécu des gens ayant des troubles mentaux. Un organisme avançait qu'il y a un besoin d'informer la population au sujet de l'influence de facteurs sociaux comme la pauvreté et l'organisation du travail et au sujet des droits et de la citoyenneté. Nos lectures n'étaient très précises quant aux luttes des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Plusieurs documents en ont cependant fait mention. On retient l'idée de la citoyenneté : de personne à charge au pouvoir et à la responsabilité de prendre sa vie et sa santé en main. La question des droits en est aussi une où il faut faire face à des préjugés. : « L'utilisateur est une personne à part entière qui a le pouvoir d'accepter ou non tel ou tel traitement. Il revendique d'être

traité comme un citoyen atteint d'une maladie et non comme un être stigmatisé par un diagnostic de maladie³ ».

Il est question dans les réponses des interviewés de tabous et de préjugés : source de peur qu'il faut combattre. Ce le besoin qui est revenu le plus fréquemment au cours de nos lectures.

Voici le constat que fait l'Hôpital Louis-H. Lafontaine à ce propos : « Si l'année 2001 a été déterminante par la richesse de la réflexion qui a eu cours relativement à la santé mentale, la perception négative et les tabous qui entourent les maladies mentales dans la société (surtout lorsque comparées à des maladies physiques considérées comme « nobles ») constituent un obstacle de taille aux efforts déployés même si les nouveaux traitements sont aussi efficaces que pour la médecine physique⁴ ».

Le document *Santé mentale, prévention et groupes communautaires : de la vertu à la rue nous a amené* beaucoup d'information en lien avec les préjugés et les tabous. Il s'agit de la présentation des résultats d'une recherche sur les pratiques de prévention des groupes communautaires en santé mentale. Présente chez les organismes que nous avons interviewés et chez les répondants de cette recherche, la question des préjugés et des tabous est vraisemblablement une préoccupation importante des organismes communautaires.

Avant de citer quelques exemples de propos rapportés dans la recherche en question, voici un extrait de la conclusion, qui illustre et résume bien la situation. « Demandez autour de vous : Ça va la santé mentale ? Vous comprendrez vite que vous touchez là à quelque chose de tabou. Questionner la maladie mentale c'est s'ouvrir à la maladie mentale. Et, comme la maladie mentale est associée à la folie, on s'empresse de fermer la porte. Avec tous les mythes relatifs à la maladie mentale, on comprend : les personnes atteintes de maladie mentale seraient déficientes, irresponsables, dangereuses, voire contagieuses⁵ ».

Voici les extraits découlant des entrevues auprès des trois organismes présents au *focus-group* :

¹ Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2001, p. 12.

² *Ibid.* p. 12.

³ *Planification stratégique 2002-2007*, juin 2002, p. 32.

⁴ *Ibid.* p. 32.

⁵ Paradis, janvier 1995, p. 20.

« ... il y a un préjugé sur la maladie mentale. On est mal à l'aise avec ça. On n'a pas honte de dire : j'ai un cancer. Mais on a peur de dire qu'on a une maladie mentale¹ ».

« ... ce serait de voir d'où part le tabou. D'où part toute cette fermeture face à la maladie mentale ? Travailler sur cette fermeture, la harceler jusqu'à ce que ce soit assez ouvert. Ça passe par l'information sur les maladies qui font le plus peur. Car ce sont beaucoup les préjugés qui font mal. S'il y a de lourds préjugés sur la maladie mentale autour de toi, tu vas essayer de fuir au maximum avant de faire quelque chose pour te prendre en main² ».

« On doit vivre avec la maladie mentale. C'est une situation de fait. Et, plus on est éduqué sur ce sujet, plus on va l'accepter et plus la personne ayant un trouble mental va avoir une meilleure perception d'elle-même³ ».

Un grand besoin d'information et d'éducation donc : beaucoup de travail à faire. Lors de nos entrevues, un autre besoin est ressorti : un manque d'innovation en information. Effectivement, nous croyons que ce serait pertinent de créer de la nouveauté pour relever le grand défi que commande la présence encore trop importante des préjugés et des tabous en santé mentale.

Sensibilisation, information et promotion

Pour Farine orpheline, la sensibilisation était plutôt une heureuse et probable conséquence à leur projet. Cependant, le but premier de celui-ci est surtout de faire une exploration artistique, une réflexion présentée au public. Tant mieux si sensibilisation il y a. Pour L'autre Montréal, qui intervient en santé mentale à la demande d'un autre organisme, il s'agit en fait d'un service offert à tout groupe ; le collectif d'animation permet de partager une analyse sociale, il est en quelque sorte un outil pour des groupes. L'autre Montréal définit surtout son action comme de l'éducation populaire.

Revient ici la question de la terminologie. Peut-être que les organismes tendent à utiliser d'autres termes (éducation populaire, entraide, prévention) que nous n'avions pas inclus à notre questionnaire. Nous croyons que bien souvent les organismes ont une portée quant à la sensibilisation, à la promotion et à promotion, mais cela ne fait pas parti explicitement de leur mandat. C'est une tâche souvent attribuée aux organismes communautaires d'après les documents consultés pour notre recherche. Une réflexion mérite d'être

faite quant à la définition de ce mandat — que l'on pourrait résumer dans le terme sensibilisation ? — et ses possibilités d'action, qui influence les données quant au nombre d'organismes y oeuvrant.

Expériences novatrices

Les données que nous avons recueillies à l'aide des entrevues nous confirment de la pertinence des expériences novatrices en sensibilisation, information et en promotion en santé mentale. Les organismes affirment qu'ils font preuve d'innovation, par l'art, l'humour, le lieu par exemple et les participants appuient cette façon de faire. Ils vantent tous l'innovation qui attire et rassemble les gens, qui transmet l'information plus facilement et de façon intéressante, différente, humaine, nouvelle.

Pour ce qui est la littérature, ce fut plus difficile de trouver de l'information. Lorsqu'il est question de l'importance d'innover, le domaine précis d'activité n'est pas toujours spécifié. Il nous est cependant permis de supposer que la sensibilisation, l'information et la promotion sont incluses dans les souhaits de nouveauté. Voici un exemple de l'information que nous avons pu trouver : « ... il me semble que tous ceux qui ont à cœur les problèmes individuels et collectifs de santé mentale ont la responsabilité d'en arriver à des consensus dont le but doit être de mieux se comprendre entre eux, de mieux comprendre l'expérience de la folie, de favoriser les innovations, de mieux intervenir sur le terrain et de mieux soutenir politiquement leur cause⁴ ».

Les personnes interrogées nous donnent des exemples d'expériences novatrices réalisées au Québec, mais nous constatons que la liste n'est pas bien longue. Elles parlent surtout de documentaires, mais aussi d'un spectacle et d'une expérience *in situ*. Suite à une autre question, la plupart des personnes interrogées affirment qu'il n'existe pas d'innovation dans le domaine étudié, sauf deux organismes qui mentionnent que l'on en retrouve un peu à la télévision. Il serait innovateur d'aborder le sujet à travers un mode de transmission qui rejoint beaucoup de monde, alors que la maladie mentale est encore tabou. De plus, le sujet est développé différemment.

Dans une situation idéale, la question de la diffusion massive revient. L'idée du vécu est aussi

¹ Ibid. p. 5.

² Ibid. p. 16.

³ Ibid. p. 25.

⁴ Paradis, 1996, p. 33.

présente à ce niveau : un participant souhaite que les personnalités connues parlent de leur propre expérience de la santé/maladie mentale. Nous avons aussi trouvé ce vœu dans nos lectures. Il s'agit en fait du commentaire d'un organisme lors du « focus-group » dont nous avons parlé précédemment : « Mon rêve, ce serait que Jean-Luc Mongrain fasse une petite dépression et qu'il en parle. Je pense à tous ceux qui l'écoutent. Quel impact de sensibilisation ça aurait ? Bien sûr, on serait là pour l'aider à s'en remettre¹ ».

L'innovation en sensibilisation, information et promotion en santé mentale devrait être organisée par des groupes communautaires avec de bons moyens financiers et ainsi plus de temps pourrait être consacré à des activités. Une situation idéale souhaitée depuis longtemps pourtant ! Nous avons présenté plus tôt dans ce travail les intentions du gouvernement de décentraliser et diversifier les offres de services en santé mentale. Espérons que le financement dans les années futures ne se concentrera pas que sur les hôpitaux.

Toujours dans une situation idéale, les organismes souhaiteraient des projets avec un côté émotif et sensible, une approche humaniste. Ils permettraient aux gens non seulement de participer à une activité mais de vivre des expériences, qui informeraient et seraient accrocheuses. Dans le cahier souvenir du 20^e anniversaire de la revue Santé mentale au Québec, nous avons trouvé un texte qui abordait cette conception de l'approche à avoir dans le domaine de la santé mentale : « ... dans ce domaine, trop de savoir obscurcit la pensée, trop d'informations peut détourner d'une connaissance vraie, [...] dans toutes les cultures, la folie et les problèmes émotionnels questionnent, interrogent, dérangent et il est essentiel, lorsque l'on veut en traiter et les traiter, de pouvoir se déstabiliser, remettre en cause, toucher et ébranler quant à ce qu'il en est du monde qui nous entoure, de notre humanité et des limites inhérentes au projet de maîtrise qui nous habite² ».

Également, un organisme rencontré suggérerait la présence de petits ateliers sur la santé mentale donnés par des conférenciers de façon ponctuelle pour les employés de grandes entreprises. Dans le même ordre d'idées, l'Hôpital Louis H. Lafontaine veut faire participer et créer des liens avec

les gens des milieux professionnels (gens d'affaires). Parce que, bien souvent, on retrouve plusieurs problèmes de santé mentale en milieu de travail. En effet, dans les grandes entreprises, le niveau de stress est bien élevé. Voici un exemple de projet de l'hôpital psychiatrique : « L'engagement des gens d'affaires et de chefs d'entreprise qui ont une conscience sociale dans la promotion de la santé mentale et la prévention de certains troubles, notamment ceux qui occasionnent un fort taux d'absentéisme³ ».

Évaluation et impact

Les personnes interrogées ne parlent que de points positifs. D'après celles-ci, les activités novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale suscitent des émotions et allègent le climat.

Nous voulions savoir comment les participants réagissent face à de telles expériences. Nous avons eu le même type de réponse à la fois du côté des organismes et du côté des participants. Généralement, les commentaires du public sont bons, cependant, on retrouve toutes sortes de réactions. Certaines réactions, moins fréquentes, sont négatives – peut-être parce que les expériences novatrices surprennent et présentent ce qui est tabou. Tout ceci peut porter au changement des mentalités.

Les expériences novatrices nous confrontent et nous permettent d'apprendre sur des sujets différents ou nous amènent simplement à les voir sous un autre angle. En d'autres mots, l'apport de l'innovation, c'est de favoriser une vision différente et par conséquent, une meilleure intégration de l'information et une compréhension plus globale des problématiques de notre société.

Réflexion critique

Dans cette partie du travail, nous présentons notre réflexion par rapport à notre expérience face à ce travail, face à ce processus. À l'instant, nous pouvons affirmer que nous avons travaillé dur pour la réussite de toutes les étapes du travail. Tout d'abord, l'élaboration de notre question de recherche a été ardue, peut-être même trop difficile. Ensuite, la recherche des organismes répondant à nos critères était laborieuse. D'autre part, la quantité de documents concernant les expériences novatrices et la sensibilisation,

¹ Paradis, p. 18.

² Corin, 1996, p. 91.

³ *Planification stratégique 2002-2007*, juin 2002, p. 32.

l'information et la promotion étaient limitées. Finalement, l'analyse de nos données recueillies s'est avérée beaucoup moins simple que nous ne l'aurions cru.

Parce que chacune des membres de l'équipe portait un intérêt particulier concernant les problèmes en santé mentale, d'emblée nous étions toutes d'accord sur le sujet de la santé mentale. Nous souhaitions connaître ce qui se faisait pour informer les gens qui ont une bonne santé mentale sur ce que vivent les personnes ayant des problèmes en santé mentale. Nous avons donc tenté de former une question complète et qui pourrait nous donner des informations intéressantes. Mais notre confusion est apparue lors que nous avons tenté d'expliquer notre question de recherche. Tout nous paraissait simple mais les organismes ont eu du mal à comprendre la question. Nous avons donc constaté que la question était trop complexe et que nous aurions dû utiliser d'autres mots. Mais, au moment où nous réalisons ce problème, peut-on changer certains mots de la question de recherche ? À quel moment devons-nous cesser de changer la question de recherche ?

Par la suite, nous avons tenté de sélectionner des organismes qui offraient des expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale. Au tout début, nous ne voulions pas interroger des organismes qui travaillaient seulement auprès des personnes ayant des problèmes en santé mentale, nous étions davantage axées sur les expériences novatrices. Au départ, ce critère réduisait le nombre d'organismes. Également, nous ne voulions pas interroger des gens ayant des troubles en santé mentale, nous étions intéressées par la sensibilisation, l'information et la promotion et surtout l'expérience. Finalement, nous avons constaté que les organismes oeuvrant auprès des personnes atteintes de troubles en santé mentale faisaient dans leur intervention de la sensibilisation, de l'information et de la promotion au grand public. Heureusement que les organismes que nous avons contactés ont été généreux de leur temps et de leurs connaissances.

Ensuite, nous avons rencontré un autre obstacle (plus majeur que les autres) qui est la documentation de notre recherche. En premier lieu, nous avons découvert beaucoup de littérature concernant la santé mentale. Nous avons fait des sélections et nous avons gardé les documents portant

sur la sensibilisation, l'information et la promotion en santé mentale. Nous avons trouvé très peu d'information sur les expériences novatrices et de ce fait nous avons laissé de côté ce thème primordial pour consacrer nos recherches documentaires au thème de la santé mentale qui incluait davantage la prévention de la santé mentale. Dans notre question, il n'était pas fait mention de prévention. Peut-être aurions-nous dû changer aussi les mots sensibilisation, information et promotion pour prévention/promotion puisqu'il s'agit du terme le plus souvent retrouvé dans nos lectures ? Après réflexion, ne pouvons-nous pas dire que le terme sensibilisation, très commun et plutôt explicite, englobe tous ces termes ?

Ainsi, dans notre analyse, lorsque nous sommes retournées à notre question de recherche, qui est : quel est l'apport de la sensibilisation, l'information, la promotion en santé mentale nous avons constaté que nous avons accumulé beaucoup d'informations concernant la santé mentale et sur la prévention et la promotion mais très peu sur les autres thèmes. Évidemment, les liens que nous avons pu faire sur ce domaine et ce type d'activité étaient intéressants et nécessaires, mais moins pertinents quant à notre question de recherche, à savoir l'apport des expériences novatrices. Nous avons constaté que, si nous avions élaboré une liste de mots-clés dès le début de notre recherche, nous aurions davantage trouvé de l'information sur les thèmes plus difficiles.

Finalement, ce travail était un travail d'éternel questionnement. Heureusement, nous avons fait des constats qui nous permettront, la prochaine fois, de réaliser une enquête avec beaucoup plus de confiance et d'organisation. L'expérimentation nous a permis de mieux comprendre les lectures et la théorie. Maintenant que nous avons vécu le processus de recherche de la méthodologie qualitative, lorsque nous prendrons contact avec des recherches et des questionnaires d'entrevue, nous en prendrons bonne note car nous en saisirons davantage la démarche et la valeur.

Conclusion

Dans cette recherche, nous nous sommes demandé quels sont la prémisses, les valeurs, les constats qui soutiennent le choix de certains acteurs dans le domaine de la santé mentale d'emprunter des voies novatrices pour parvenir à leurs fins. Il semble que ce choix est d'abord motivé par le de-

voir de combler des besoins importants. Puisque l'on entend peu parler de la santé mentale, il faut aller de l'avant et innover pour se faire entendre. La tendance est à se détacher des sciences « exactes », de la médecine et de ses théories et méthodes pour faire autrement : des activités à charge émotive. Il ne s'agit pas pour la plupart d'une opposition, mais plutôt de tenir le rôle nécessaire d'un certain contre-poids. Les organismes communautaires rencontrés prônent de valeurs humaines et c'est pourquoi ils conçoivent leurs activités différemment.

Devrions-nous reconsidérer l'orientation des projets de sensibilisation, d'information et de promotion en santé mentale ? Nous croyons, à la suite de cette recherche, que l'orientation humaine, « expérimentale », émotive est une voie novatrice intéressante pour le développement futur des projets de sensibilisation de la population à la santé mentale.

Pour certains la nouveauté fait peur, pour d'autres elle est attirante mais pour tous elle est essentielle. C'est pourquoi dans tous les domaines nous devons faire preuve à la fois de créativité et faire preuve de courage pour participer à des expériences qui peuvent nous déstabiliser. Quoi de mieux que des expériences novatrices pour nous faire réaliser la situation d'un phénomène social qui ordinairement ne nous atteint pas ?

Des définitions plus précises quant aux possibilités d'intervention dans ce domaine seraient souhaitables. Une compréhension plus grande en découlerait et favoriserait peut-être une meilleure reconnaissance de l'innovation en matière de sensibilisation de la population dans le domaine de la santé mentale.

En somme, les expériences novatrices en sensibilisation, information et promotion en santé mentale sont ingénieuses et nécessaires à la communauté. Osez et tentez l'expérience !!! Vous n'en deviendrez pas plus fou.

Bibliographie

Documents officiels

MONTRÉAL, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. *Rapport annuel 2001 sur la santé de la population, Garder notre monde en santé, un nouvel éclairage sur la santé mentale des adultes montréalais*, Québec, Éditeur officiel, 2001.

Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux. Direction des Communications, *La promotion de la Santé Mentale*, Santé Société collection promotion de la santé no 5, 1990, 57 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de la planification et de l'évaluation, *Plan d'action pour la transformation des services Sociaux*, Québec, 46 pages.

Planification stratégique 2002-2007, *Un établissement universitaire dédié à la santé mentale au service de la personne et de la communauté*, Hôpital Louis-H Lafontaine, juin 2002

FRÉCHETTE, Lucie. *La prévention / promotion : une avenue incontournable en intervention sociale*, GÉRIS (groupe d'étude et de recherche en intervention sociale, octobre 1998, 34 pages.

PARADIS, Marguerite. *Santé mentale, prévention et groupe communautaires de la vertu à la rue*, Montréal, janvier 1995, 42 pages.

Livres

BLANCHETTE, L., et M.C Laurendeau. *La prévention et la promotion en santé mentale, Préparer l'avenir*, Le Comité de la santé mentale du Québec, 1992, 138 pages.

LECOMPTE, Yves. *20 ans de Santé mentale au Québec, Regards critiques des acteurs et collaborateurs*, Revue Santé mentale au Québec, Montréal, 1996, 100 pages.

PAQUET, Roger. *Prévention et santé mentale, La prévention, ça commence dans ma cours, actes du colloque du 5 mai 1994*, Montréal, Association canadienne pour la santé mentale Filiale de Montréal, 1994, p.37, 190 pages.

Sites Internet

Folie culture, www.folieculture.org

L'Autre Montréal, www.cam/org~autrmtl/

Farine Orpheline cherche Ailleurs Meilleur, www.farineorpheline.qc.ca

Hôpital Louis-H. Lafontaine, www.hlhl.qc.ca

Les Impatients, www.artbrut.qc.ca/impatients/

Les artistes pour la paix : rapport de recherche

par Ilia CASTRO¹

Introduction

Dans un cours de sociologie du programme de baccalauréat en Animation et recherche culturelles sur les « *Mouvements sociaux contemporains au Québec : leurs orientations et significations culturelles* », nous avons eu à en choisir un pour l'étudier. Difficile tâche dans la conjoncture actuelle !

Suite à de grands débats internes, je décide de plonger dans le mouvement pacifiste, que je nommerai dorénavant, mouvement pour le désarmement et la paix. Dès mes premières lectures, je me suis sentie une néophyte absolue et cette sensation de vertige me rendait insécure. Par ailleurs, ce sujet m'intéressait trop pour m'en retirer.

En cherchant à toucher un terrain plus ferme, je décide de contacter une personne des *Artistes pour la Paix*, l'organisme choisi. Après quelques essais, on réussit à se rejoindre, se donner rendez-vous et se rencontrer. J'ai eu le plaisir de partager une heure avec M. Pierre Jasmin, professeur à l'UQAM et ex-président (1990-1997) des *Artistes pour la Paix*. Cette rencontre a été marquante pour moi. Je ne me souviens pas avoir jamais reçu autant d'information, et avec une telle intensité, dans un si court laps de temps. C'était comme un volcan en éruption, une éruption pleine de passion, d'engagement, de conviction. J'étais bouche bée, je suis sortie bouleversée et fascinée !

À travers quelques documents que Pierre Jasmin m'a donnés et d'autres qu'il m'a suggéré de me procurer, un autre échange téléphonique avec lui, et surtout mon entrevue avec Paul Klopstock, l'actuel président des *Artistes pour la Paix*, j'ai pu mieux comprendre le fonctionnement de l'organisme, ses luttes et revendications. C'est à travers cette documentation et ces informations que j'essaierai d'exposer leur précieux et incommensurable travail.

¹ Ilia CASTRO est étudiante au baccalauréat du programme d'Animation et recherche culturelles.

Mouvement québécois pour le désarmement et la paix

Le mouvement québécois pour la paix a eu des hauts et des bas selon les différents moments de l'histoire. La première vague de ce mouvement tire ses origines à la fin du XIX^e siècle, quand les Québécois s'opposent à la participation canadienne dans l'armée britannique lors de la guerre de Boers (1899-1902) en Afrique du Sud. Ensuite, au long des différents conflits mondiaux, ils résisteront aussi à la conscription.

Mais les enjeux changent profondément en 1945, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), avec les bombardements de Hiroshima et Nagasaki. La deuxième vague s'amorce avec la lutte anti-bombe, contre l'utilisation des armes atomiques et les essais atomiques dans l'atmosphère. Cette lutte commencera à se développer au Québec au milieu de la décennie, réunissant des intellectuels, des femmes, des étudiants et un peu les syndicats.

Dans les années soixante, après la signature du traité d'interdiction d'essais atomiques, le mouvement s'est un peu désamorcé. Il reprendra son envol pendant la guerre (1964-1973) contre l'intervention des États-Unis au Vietnam. Ce mouvement touchait des groupes venant de différents horizons politiques mais, à la fin de la guerre, plusieurs militants se recycleront dans des luttes sociales et politiques menées par la gauche. Ces militants étaient différenciés par deux tendances : une, la plus politique, visait la prise du pouvoir pour amener le changement et l'autre, issue des nouveaux mouvements sociaux, était alternative et contre-culturelle. Cette dernière refusait la société industrielle de consommation et voulait participer à la construction d'une société alternative. D'autres militants se sont impliqués dans des mouvements sociaux comme l'écologique et le mouvement antinucléaire. Selon l'équipe d'Alain Touraine (Z. Hegedus, M. Wieviorka et F. Dubet, *La Prophétie antinucléaire*, 1979), ces mouvements sont annonciateurs des nouveaux conflits sociaux propres à la société programmée aussi, ces mouvements seront au centre de la formation d'un vaste mouvement social anti-technocratique que prendrait la relève du mouvement social anticapitaliste².

En 1979, l'Organisation du traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) planifie la modernisation des armes

² Babin et Vaillancourt, 1984.

nucléaires déployées en Europe, les Russes envahissent l'Afghanistan et en 1981, Ronald Reagan devient Président des États-Unis.

Il y a eu un événement qui a fait naître une nouvelle lutte pour la paix. C'est en 1981, quand Reagan déclare son intention de se servir des missiles pour envahir l'Europe en cas de menace soviétique, brisant ainsi le contrat de non-utilisation des armes nucléaires. Ceci a fait prendre conscience à bien des gens du danger d'une guerre nucléaire.

D'abord, une explosion de manifestations débute en Hollande pour se poursuivre partout en Europe, des centaines des milliers de manifestants protesteront contre le déploiement des nouvelles fusées. Ce mouvement n'est ni anti-bombe ni anti-guerre, cette protestation n'est pas enfermée dans une conduite de réponse (Zsuzsa Hegedus). Ce nouveau mouvement arrivera en Amérique du Nord où des manifestations ont lieu à Seattle, Chicago et Vancouver mais c'est New York qui vivra la plus grande manifestation de son histoire le 12 juin 1982.

Ce jour, les chefs d'État du monde entier étaient réunis à l'ONU pour la seconde réunion pour le désarmement, mais un million de manifestants les ont interpellés directement en exigeant l'arrêt de la course aux armements et le gel des arsenaux nucléaires comme condition indispensable à toute politique de sécurité responsable à l'égard du monde actuel et des générations futures. Pour la première fois, ces dirigeants vont se voir déposés de leur monopole d'initiative dans le domaine de la sécurité. Les gens criaient : *For our children, for your children, for their children, Stop the madness ! Reverse the armsrace !*

Cette protestation démontre une exigence autonome face aux politiques de sécurité et affirme sa potentialité de mettre en cause une politique derrière les armes et de questionner sa finalité. Ce mouvement prendra une dimension transnationale, tant dans les pays menacés que dans les pays éloignés.

Lors de ces manifestations massives organisées autour d'objectifs précis et limités, on trouvera une population hétérogène composée de féministes, d'archevêques, d'écologistes, de scientifiques, d'artistes, de gens de gauche comme de droite. Ces rassemblements ne seront que les moments forts et visibles mais ces centaines des milliers de *grass root groups* (Zsuzsa Hegedus) seront coordonnés dans un énorme système informel de réseaux multiples et multiformes non hié-

rarchisés. C'est un nouveau tissu social qui se constituera et articulera une nouvelle lutte. Ce nouveau tissu social comprend toute la population dans son ensemble et dans sa diversité. Ces mouvements se caractérisent, et cela partout dans le monde, par un mode d'organisation et d'action non hiérarchique et basiste dans sa structure, non violente et expressive dans ses moyens. Leurs types d'action s'affirment dans leur volonté de prise sur l'avenir en cherchant à saisir et prendre en charge le problème.

Le 12 juin 1982 à New York est une journée symbolique qui a eu comme effet l'ouverture d'un immense débat, l'ouverture de la démocratie, l'ouverture d'un nouvel espace public enlevant ainsi le monopole des décisions aux États.

Gerry Pascal, lors de ma visite au *Centre de Ressources sur la non-violence*, m'a partagé son expérience. Ici au Québec, des organismes non gouvernementaux promouvaient cette manifestation offrant des autobus à tarif réduit, d'autres personnes s'y rendaient à bicyclette et d'autres à pied ; c'était une marche pour la paix. Un million de manifestants au Central Park, dont mille cinq cents Québécois. C'était une expérience forte, extraordinaire ! C'est cet événement qui a déclenché le nouveau mouvement pour la paix au Québec, me confirme-t-il. Une fois de retour au Québec, les gens étaient très stimulés et spontanément, ils se demandaient ce qu'ils pouvaient faire, des dizaines des groupes pour la paix sont nés ou ont été ranimés par cette mobilisation.

Au Québec, cette troisième vague dure environ dix ans et atteint son apogée entre 1982 et 1986, comme partout en Occident. Dans le mouvement, se formeront des coalitions, des alliances et les groupes organiseront des manifestations et des actions qui auront un impact important dans le public et influenceront, d'une certaine manière, les dirigeants politiques. Il y eut la résurgence de groupes pour la paix comme le *Projet Ploughshares*, la *Voix des femmes*, le *Conseil québécois de la paix* et la constitution de nouveaux groupes tels que l'*Union des pacifistes du Québec*, les *Groupes universitaires pour le désarmement*, les *Professionnels de la santé pour une responsabilité nucléaire*, les *Artistes pour la Paix*, le *Réseau québécois pour le désarmement* et plusieurs d'autres. Les syndicats se sont joints aussi à cette nouvelle vague. La participation massive dans les manifestations est due, entre autres, au nouveau dynamisme apporté par les nouvelles aspirations des groupes d'écologistes,

de femmes et de solidarité internationale. Ce qui est à remarquer est l'hétérogénéité des militants de ces groupes ainsi que la diversité des objectifs pour résoudre les problèmes.

Les revendications de ce nouveau mouvement pour la paix étaient plus nombreuses, plus variées, plus globalisantes et plus développées comparativement aux mouvements anti-bombe des années cinquante et anti-guerre des années soixante. Même si les principales préoccupations dans les années quatre-vingts sont la course aux armements entre les deux puissances, le danger latent du conflit nucléaire et la sécurité, d'autres questions mobilisaient les militants : la démilitarisation, la promotion de la justice sociale et droits de la personne, la défense alternative, les actions multilatérales et les actions unilatérales, l'action directe non violente, la désobéissance civile, la pression politique, etc.

Les différences idéologiques ainsi que la diversité des objectifs des participants provoquent certaines difficultés à réconcilier les philosophies, les stratégies et les priorités. Le principal clivage était entre les groupes « non alignés » provenant du courant contre-culturel et alternatif et les groupes « alignés » prosoviétiques issus du courant plus politique.

Les non-alignés se situent entre les deux super-puissances, ils sont indépendants, pour échapper à la logique géopolitique des blocs. Ils veulent élaborer et construire une société alternative qui soit progressiste et démocratique. Ce groupe est composé des jeunes, des artistes, des étudiants, des socialistes, des progressistes, des religieux, des anarchistes, des écologistes, etc. Leur organisation est souple, non hiérarchisée, non violente et pragmatique dans leurs actions, ils prônent plutôt une démocratie participative. Leurs revendications sont très larges : non seulement ils luttent pour le désarmement, contre le commerce des armes, les budgets militaires mais ils se préoccupent aussi de l'environnement, de la défense des droits de la personne et du Tiers-Monde. Ils font naturellement le lien entre le désarmement et la paix et les luttes féministes, écologistes, et du Tiers-Monde. Ils appuient, coûte que coûte, l'émergence de mouvements pacifistes indépendants en URSS et en Europe de l'Est parce qu'ils croient au dialogue, à l'engagement pour les populations plutôt que pour les États qui les tiennent en otage. Les deux groupes les plus importants et actifs à ce moment-là et qui existent en-

core aujourd'hui sont les *Artistes pour la Paix* et le *Centre de ressources sur la non violence (CRNV)*. Le CRNV publie un bulletin qui propose une analyse très intéressante sur les conséquences néfastes du militaire sur l'environnement, sur l'économie, et sur le social. Le groupe *Option-Paix* publie une revue qui a une vision du côté des non alignés jusque dans les années 90, où elle a pris une orientation plutôt trotskiste et a cessé de paraître il y a quelques années.

Le groupe des alignés représente une tendance proche du *Parti communiste du Québec*, les militants proviennent plutôt du parti ouvrier et il essaie de rallier les syndicats. Ils sont moins nombreux mais persévérants et très bien organisés. Ils sont liés au *Conseil québécois pour la paix* qui est assez proche du programme du *Comité soviétique pour la paix*. Alors, ce groupe vise à assurer la protection des Soviétiques. Avec l'*Alliance pour la paix du Québec*, ils publient des bulletins et avec le *Conseil mondial de la paix d'Helsinki*, une revue: *Zone Libre*.

Les différents groupes des deux tendances vont se regrouper pour organiser deux manifestations distinctes la même journée en octobre 1983. Ceux appartenant aux non-alignés formeront la *Coalition québécoise pour le désarmement et la paix (CQDP)* et leur manifestation se fera sous le thème « Pour un Québec démilitarisé » tandis que les alignés feront la campagne de la *Caravane de la pétition pour la paix*. En 1984, lors d'autres manifestations, on notera la distance qui sépare ces deux tendances et leurs agendas par leurs slogans : « Désarmer pour développer autrement » de la part de non alignés et « Je marche pour la paix et la vie » des alignés.

Durant cette journée de manifestation, les syndicats, appuyés par divers organismes, dont les *Artistes pour la Paix*, ont organisé la campagne *Un F18 pour la paix*. Un F18 est un avion d'une valeur de 36 millions de dollars. L'objectif était d'investir ce montant d'argent pour la paix tout en dénonçant le coût excessif des dépenses militaires.

J'exposerai un extrait de la plate-forme de la *Coalition québécoise pour le désarmement et la paix* où s'exprime leur objectif qui est de « favoriser l'émergence d'un vaste mouvement social anti-guerre oeuvrant, par la multiplicité et la diversité de ses actions, à la construction d'une alternative viable en faveur de la paix mondiale et du développement des peuples ainsi qu'à la transformation en profondeur de notre société. »

À la fin de la Guerre froide et avec l'entrée de la démocratie en Europe de l'Est, le mouvement pour la paix s'est dilué quelque peu. L'année internationale pour la paix s'est institutionnalisée en 1986. Le mouvement ayant obtenu quelques victoires, quelques-uns de ses militants ont changé de voie. Les problèmes environnementaux ont commencé à faire surface en 1987 et ils se montraient aussi menaçants pour la vie que la guerre nucléaire. Les militants, voyant clairement les liens entre la crise de l'environnement, le développement du Tiers monde et la course aux armements, se sont investis dans les groupes environnementalistes. Des groupes comme *Greenpeace* et les *Ami-e-s de la Terre* qui relient les problèmes d'environnement avec le développement et le désarmement, ont pris beaucoup d'expansion ces dernières années. Plusieurs autres groupes et coalitions ont vu le jour aussi et tous vont dans le sens du rapport de la Commission Brundtland *Notre avenir à tous*, publié en 1987, qui préconise le développement durable.

L'invasion du Koweït et la guerre du Golfe ont ranimé à nouveau le mouvement pour la paix québécois. Deux coalitions se sont formées. La première s'appelle *Échec à la guerre* formée par les *Artistes pour la Paix*, trois centrales syndicales et diverses personnalités comme Pierre Dansereau, un écologiste, leur porte-parole qui, le 17 novembre prochain, organise une marche pour la Paix et l'autre coalition était formée par des étudiants d'université, de cégeps, de gens de gauche, qui ont pris une position plus radicale, plus anti-américaine.

Après la guerre du Golfe, les luttes se sont centrées sur les dépenses militaires, le commerce et l'industrie des armes, les budgets militaires, l'objection de conscience et sur la militarisation de la culture. Ces luttes étaient menées par des groupes comme les *Artistes pour la Paix*, la *Coalition pour l'abolition de l'armée*, le groupe *Nos impôts pour la paix*, le CRNV, le collectif *Pacijou*, la *Coalition contre l'OTAN au Nitassinan*, la *Coalition des femmes pour la Paix* et d'autres.

Ces dernières années, d'autres groupes pour la paix, liés à des problématiques actuelles, se sont développés au Québec. Entre eux, *Objection de conscience/Voices of Conscience (OCVC)* et *Palestiniens et Juifs Unis (PAJU)*. *Objection de conscience* lutte pour arrêter l'embargo imposé à l'Irak depuis dix ans ; et *PAJU* pour le retrait des territoires occupés par Israël.

Actuellement, la menace de la guerre en Irak tient le monde entier en haleine. Nous avons vu diverses manifestations spontanées et imposantes implorant « la paix » en Europe et aux États-Unis, comme on n'avait pas vu depuis des décennies.

Artistes pour la paix

Description de l'organisme

La naissance de cet organisme a eu lieu au printemps de 1983, lors de la guerre froide. Un groupe d'artistes québécois de diverses disciplines artistiques ayant comme désir de « contribuer à l'épanouissement d'une paix durable par le désarmement et la justice sociale¹ » fondent les *Artistes pour la Paix*. Gilles Vigneault, membre fondateur avec Dolorès Duquette, assumera la présidence la première année. Ce regroupement fera partie d'une organisation internationale présidée par Harry Belafonte et Liv Ullman. Aujourd'hui, de ce grand regroupement international, seulement les *Artistes pour la Paix* du Québec reste actif. Cela est étonnant mais démontre fermement leur persévérance et la conviction profonde de leurs luttes et revendications. « Drôlement, la problématique qui au début était l'armement nucléaire est encore une problématique aujourd'hui. Quant à moi, c'est la plus grande menace au monde² ». Ici au Québec, les *Artistes pour la Paix* sont reconnus pour être l'organisme le plus important du *Mouvement pour le désarmement et la paix*.

Les *Artistes pour la Paix* est un organisme sans but lucratif et non subventionné qui fonctionne grâce aux cotisations de son membership. Au niveau des infrastructures, la situation est plutôt précaire. Cet organisme est régi démocratiquement par une assemblée générale souveraine qui élit les membres du conseil d'administration. La quantité de membres de cet organisme varie selon les années, mais compte présentement 300 artistes membres qui soutiennent, animent et donnent le mandat de parler et agir en leur nom. On trouvera des artistes de toutes les disciplines, des musiciens, des compositeurs, des comédiens, des photographes, des danseurs, des peintres, des sculpteurs, des chanteurs, des réalisateurs, des graphistes, des illustrateurs et des animateurs, des mimes ainsi que des gens du cirque. Il existe

¹ Tiré d'un dépliant de promotion des Artistes pour la Paix.

² Lors de l'entrevue avec Paul Klopstock, actuel président des Artistes pour la Paix.

aussi une catégorie pour les sympathisants, appelée les *Amis des Artistes pour la Paix*.

Au long de ces vingt ans d'engagement et militance, plusieurs artistes d'envergure ont assumé la présidence des *Artistes pour la Paix*. Après Gilles Vigneault en 1983, il y a eu de 1984 à 1988, Jean-Louis Roux, un homme de théâtre ; de 1988 à 1990, l'écrivaine Antonine Maillet ; de 1990 à 1997, le pianiste Pierre Jasmin ; ensuite le comédien Jacques Lussier de 1997 à 1999 et depuis, le pianiste Paul Klopstock.

Les *Artistes pour la Paix* assurent la communication entre ses membres par un bulletin trimestriel. C'est le président qui le rédige informant les membres des actions concrètes effectuées, des préoccupations de l'actualité, des dossiers traités, des différents types d'interventions faites ou appuyées ainsi que des textes, des lettres, pétitions et articles pertinents à leur cause. Nous remarquerons le caractère militant, l'éveil et la proximité avec laquelle ils suivent l'actualité. Engagés dans leurs causes, ils suivent tout ce qui concerne leur agenda et leur présence se fait sentir dans différentes sphères chaque fois que leurs idéaux risquent de se faire bousculer. Évidemment, « idéaux » c'est un grand mot mais je veux souligner la justesse de leurs actions et l'influence qu'ils réussissent à exercer face à leurs préoccupations.

Les Artistes pour la Paix

« partagent une même vision pour un monde de justice, respectueux de l'environnement où les humains peuvent vivre en santé, en liberté et en sécurité. Cette vision... pourrait servir comme une définition de la paix. Mais pour y arriver, cela demandera bien sûr une grande maturité et de la confiance de la part de toutes les parties. Nous sommes donc loin de réaliser cette définition, mais il faut commencer à tracer le chemin et ce chemin doit être basé sur l'établissement de la sécurité. Par sécurité je ne veux pas dire armure. Ni stockage. Ni bouclier anti-missile. Ni défense. Ni exclusivisme et surtout pas exploitation. Par sécurité je veux dire l'abolition des armes nucléaires, la prévention de conflits, l'accès à l'eau potable, l'éducation, les médicaments et aux terres agricoles, etc.¹ ».

Les *Artistes pour la Paix* ont organisé une « Enquête populaire sur la paix et la sécurité » avec l'*Alliance canadienne pour la Paix*. Cette enquête a permis de mieux définir le concept de sé-

curité nationale tel qu'ils l'ont élaboré et rédigé dans le rapport « À l'heure de grands changements dans le monde : pour une nouvelle conception de la sécurité », publié en 1992.

Idéologie

Les *Artistes pour la Paix* se définissent par leurs actions concrètes à travers lesquelles transparaissent leur idéologie. Cette idéologie va dans le sens de grands rapports internationaux comme celui de la commission Brundtland *Notre avenir à tous* mentionné auparavant, le *Rapport Thorsson*, qui traite de la relation entre le désarmement et le développement, le *Rapport de Lisbonne (Limites à la compétitivité)*, la *Commission sur la Gouvernance globale de Nelson Mandela (Afrique du Sud)* et *Gro Brundtland (Norvège)*, des objectifs de l'UNESCO et du *Bureau de la Paix à Genève*. Cette idéologie s'inspire de grands sages comme Gandhi et des penseurs et acteurs contemporains comme Noam Chomsky, le philosophe Bertrand Russell, l'écologiste Pierre Dansereau, Simonne Monet-Chartrand, Maryvonne Kendergi, Françoise David et d'autres.

« L'engagement démocratique des artistes doit contrer, par son influence, les manœuvres en coulisse des riches armées, qui abusent de leurs pouvoirs, et valoriser les autres plus désarmés : les pauvres, les femmes, les autochtones, les jeunes, le Tiers-Monde et les artistes² ».

Leurs revendications

Les *Artistes pour la Paix* soulignent souvent ce qu'écrivait Claude Gauvreau : « La rébellion et la révolte sont des droits sacrés que l'on mérite par la richesse de son désir, la qualité de sa nature et la rigueur de son comportement. »

Je trouve pertinent de vous partager une partie du discours, qu'au nom des *Artistes pour la Paix*, Pierre Jasmin a prononcé en octobre 2001 lors d'une manifestation suite aux bombardements en Afghanistan, parce que, tout en clamant leurs revendications, ce discours nous dévoile le caractère de cet organisme, le ton avec lequel ils peuvent agir de même que la clarté et la précision de l'information livrée qui ne peut faire autrement que toucher, conscientiser et mobiliser tous eux qui écoutent.

1) Arrêtez de subventionner la guerre avec des milliards de dollars qui contribuent à la promotion, à la recherche et au développement des armes technologiques meurtrières. Arrêtez de grossir les 800 milliards de dollars

2) Tiré du projet de livre de Pierre JASMIN, *L'an 2000 n'est plus une utopie : Les Artistes de la Paix*.

¹ Paul Klopstock, président. Présentation devant le *Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre de communes du Gouvernement du Canada*, Montréal, 2002.

consacrés annuellement aux dépenses d'armement dans le monde.

- 2) 90 % de nos exportations d'armes vont vers les États-Unis, mais la liste est tenue secrète : est-ce que nous nous débarrassons de nos vieilles mines anti-personnel de Terrebonne ? Est-ce que nous leur livrons du napalm de McMasterville, comme au temps de la guerre du Vietnam ? Est-ce que nos laboratoires de Suffiel en Alberta leur livrent des armes chimiques ou biologiques ? Ce sont des questions, non des insinuations...
- 3) Le Canada est maintenant au 6^e rang mondial des pays exportateurs d'armes au Tiers-Monde, à des régimes fragiles au bord de la guerre civile. Affirmons haut et fort notre opposition à une telle irresponsabilité.
- 4) Le Canada vient de lever les sanctions économiques mises en place à la suite des essais nucléaires du Pakistan, lui donnant désormais un statut privilégié en tant qu'acheteur – acheteur de quoi ? Allons-nous les équiper de missiles, comme la CIA l'a fait avec les Talibans ?
- 5) Le ministre des Affaires étrangères canadien vient de se déclarer favorable à une augmentation spectaculaire du budget de l'armement, alors qu'il était embarrassé avant-hier par les accusations de l'organisme Développement et Paix selon lesquelles la contribution canadienne à l'aide internationale civile a régressé à un quart d'un pour cent du produit intérieur brut (PIB), notre plus bas niveau depuis trente ans et cela après une période de prospérité sans précédent pour notre pays.
- 6) Et dernier point. Il y a deux semaines, M. Kofi Annan, secrétaire général de l'organisation des Nations Unies qui a reçu le prix Nobel de la paix avant-hier, a dit : « Il est difficile d'imaginer comment la tragédie du 11 septembre aurait pu être pire. Mais il reste qu'une seule attaque impliquant une arme nucléaire aurait pu tuer des millions de gens ». Nous vous demandons donc que le Canada déclare une fois pour toutes son appui à l'abolition des armes nucléaires, ce qu'il n'a jamais fait depuis l'époque courageuse de Lester B. Pearson¹.

Dans ce discours, sont mises en évidence quelques-unes mais des plus actuelles causes que les Artistes pour la Paix défendent, soit les dépenses militaires, le commerce de produits militaires, le désarmement nucléaire et tout ce qui concerne les armes nucléaires.

Les Artistes pour la Paix, au long de ces vingt dernières années, sont intervenus sur l'antimilitarisme, le désarmement collectif, le désarmement individuel, les peuples autochtones, les jeunes, la question nationale, l'action interna-

tionale, les féministes contre l'intolérance et inévitablement, l'écologie.

Leurs actions

Les Artistes pour la Paix font un rigoureux travail de sensibilisation qui s'organise essentiellement en trois volets : la sensibilisation auprès du public, la sensibilisation dans le milieu de l'éducation et la sensibilisation auprès des politiciens².

Depuis que l'organisme existe, leurs actions, qui démontrent leur profond engagement, sont constantes et d'une grande importance. Leur travail est considérable et d'une grande richesse, travail que je ne pourrais pas couvrir en entier comme il le mérite.

Ils collaborent aussi avec des collègues d'autres groupes pour former des mouvements et c'est ainsi qu'ils appuient des causes auxquelles ils sont sensibles mais dont ils ne s'occupent pas directement. Quelques-uns de ces groupes sont : Amnistie internationale, l'AQOCI, Solidarité populaire Québec, Comité Canada 21, la Ligue des droits et libertés, Greenpeace, les Professionnels de la santé pour la survie mondiale, ATD-Quart-Monde, Médecins sans Frontières, l'Alliance canadienne pour la Paix, le Centre de ressources sur la non-violence, la Fédération des femmes du Québec, la CSN, la FTQ, la CEQ, l'Alliance des Professeurs de Montréal, Objection Conscience/Voices of conscience, et plusieurs autres.

Sensibilisation auprès du public

Leur façon d'agir auprès du public est de faire des spectacles, des démonstrations, des manifestations et comme nous avons vu précédemment, en prononçant des discours. J'amènerai seulement quelques exemples :

- Depuis 1988, le 14 février de chaque année, les Artistes pour la Paix organisent un grand événement dans lequel ils honorent un artiste pour son engagement et sa contribution à la paix. Il sera nommé l'Artiste pour la Paix de l'année. Quelques-uns des artistes qui ont été honorés avec cette nomination sont : Richard Séguin en 1990, Simone Monet-Chartrand en 1991, *Clowns sans frontières* en 1997 et Marcelle Ferron en 2000. C'est un spectacle qui est très couvert par les médias.

¹ Pierre Jasmin, *Discours du 16 octobre 2001*, à 14 h, à la Place d'Armes, Montréal, 2001.

² Tiré de l'entrevue à Paul Klopstock, actuel président des Artistes pour la Paix.

- Lors du Sommet des Amériques en avril 2001, les *Artistes pour la Paix* ont été invités par une table de convergence composée, entre autres, de *Opération SalAMI*, la *Fédération des infirmières et infirmiers du Québec* et la *Fédération d'étudiants universitaires du Québec* pour participer à un campement qui avait comme but de rassembler des groupes et individus en solidarité pour une mondialisation alternative.
- En 1999, ils ont parrainé un de ses membres organisant un spectacle-bénéfice pour les victimes de la guerre dans les Balkans. En 1997, il y a eu une participation massive des *Artistes pour la Paix* au spectacle contre la privatisation de l'eau. Ils ont aussi participé, invités par la *Fédération des femmes du Québec*, aux marches *Du pain et des roses*.
- En 1993, les *Artistes pour la Paix* organisent un enca-spectacle au profit des femmes réfugiées croates et bosniaques. En 1991, ils ont co-organisé la plus grande manifestation contre la guerre du Golfe, lors de laquelle Michel Rivard lira un discours-poème.
- Également, à tous les ans, le président des *Artistes pour la Paix* prononce un discours lors de la *Cérémonie en commémoration des bombardements atomiques de Hiroshima et Nagasaki* et cela, en tant que représentant d'un mouvement pacifiste.

Sensibilisation dans le milieu de l'Éducation

À ce niveau, le vice-président des *Artistes pour la Paix*, Maurice Lwambwa Tshany, maintenant disparu, allait dans les écoles et donnait des ateliers aux jeunes. Tout en exerçant son métier, il leur parlait de la paix. Il travaillait pareillement dans plusieurs communautés.

Les *Artistes pour la Paix* maintiennent un bon lien avec la *Centrale des syndicats du Québec (CSQ)* et peuvent s'adresser au monde de l'éducation comme quand ils ont conçu le spectacle de leur Congrès il y a deux ans.

Il reste qu'au niveau scolaire, ils voudraient élaborer d'une manière plus formelle des programmes pour continuer d'aller dans les écoles.

Sensibilisation auprès des politiciens

Le travail des *Artistes pour la Paix* auprès des politiciens sera de faire du lobbying.

« Le mouvement pacifiste a compris il y a quelques années que la meilleure approche avec nos politiciens ce n'était pas d'aller chialer mais de dire : nous pensons ainsi, nous som-

mes là pour vous aider » m'a dit Paul Klopstock, lors de notre rencontre.

Certains exemples peuvent clarifier leur type d'intervention : présenter des mémoires, écrire des lettres bien informées et étoffées à certains députés ou aux premiers ministres, faire des rencontres avec des députés pour parler de certains dossiers comme le bouclier antimissile, les armes nucléaires ou la défense, aller aux consultations publiques et, entre autres, faire des activités avec d'autres groupes avec lesquels ils ont créé des alliances.

Lors de la Marche mondiale des femmes, les *Artistes pour la Paix* ont fait circuler et signer une pétition qui a été présentée à l'Assemblée nationale du Québec. On y demandait de :

- 1) cesser immédiatement de contribuer financièrement à l'industrie de l'armement ;
- 2) engager ces sommes dans le développement d'une société québécoise qui respecterait les droits fondamentaux et les besoins essentiels des femmes québécoises.

En novembre 2000, Paul Klopstock, au nom des *Artistes pour la Paix*, a participé à un jeûne en solidarité avec les personnes en Irak, organisé par le regroupement *Objection de Conscience (OCVC)*. Cet organisme revendique l'arrêt complet de l'embargo imposé à l'Irak.

En août 2000, les *Artistes pour la Paix* ont envoyé une lettre à Transport Canada faisant référence au transport du plutonium vers nos réacteurs. « Pour exprimer notre désaccord avec le programme du transport du plutonium en forme de combustible (MOX) proposé par le gouvernement du Canada¹ ». Ils considèrent que cette proposition va à l'encontre de la contribution au désarmement nucléaire, que ce serait une menace à la santé de la population canadienne, que cela permettrait que le Canada devienne le dépotoir mondial du plutonium usé et que cela contribuera à la prolifération nucléaire.

Je voudrais souligner deux dossiers ponctuels qui m'ont marquée en entendant M. Pierre Jasmin me raconter certains moments de sa militance. Le premier est le « Sabotage » qu'ils ont réussi à faire à l'aéroport de Mirabel face à une simulation de bombardement par un B-52 américain qui allait se passer à l'*Air Show* de Mirabel. Grâce à leur mani-

¹ Paul Klopstock, président, *Bulletin, Les Artistes pour la Paix*, Montréal, automne 2000.

festation appuyée d'une lettre et des pressions sur un commanditaire important, cet essai n'a pas eu lieu.

Le deuxième dossier traite des dépenses militaires. Il s'agit plus précisément de l'achat d'hélicoptères EH-101. Dès 1993, les *Artistes pour la Paix* avec d'autres groupes pacifistes sont intervenus à plusieurs reprises contre cet achat « ... avec mille fois moins d'argent, on pourrait financer à 5 millions de dollars le réseau de refuges pour femmes battues, assurant ainsi le sauvetage de plus d'êtres humains en un an que nos hélicoptères n'en sauveront dans toute leur vie utile », argumente Pierre Jasmin. Ces interventions ont influencé la prise de décision du gouvernement de M. Chrétien provoquant ainsi des économies de plusieurs milliards de dollars et cela, pour le Canada seulement. Le Canada est le premier pays de G8 à s'être sorti du déficit. On saura plus tard que le secrétaire général de l'OTAN, le ministre belge Claes, qui exigeait cette contribution, sera condamné pour avoir reçu des pots de vin de la compagnie fabriquant ces hélicoptères.

La saga des hélicoptères n'a pas été publiée par aucun journal. Même si elle a été dénoncée par les *Artistes pour la Paix*. Dans les échanges que j'ai eu le privilège d'avoir avec Pierre Jasmin, il me partageait la marginalisation que les *Artistes pour la Paix* vivent parce que, comme ils ne font pas partie d'aucun agenda ni de gauche ni de droite, cela ne fait pas l'affaire d'aucun lobby. Ce qui est surtout grave est qu'ils sont oubliés. Ils cherchent une troisième voie qui rejoint plutôt celle que les gens recherchent avec le mouvement altermondialisation ou avec le combat pour l'environnement. Il donnait comme exemples les partis Verts en Allemagne et en France.

Cette position non définie ni de gauche ni de droite, ni souverainiste, ni fédéraliste, (ce qui ne veut pas dire que chaque artiste n'ait pas une prise de position mais l'organisme en soi est ouvert là-dessus et son moteur, ce sont ses revendications), les pénalise à l'heure de chercher des appuis financiers. Les grandes corporations ne trouvent pas d'intérêt ou ne veulent pas risquer de faire de la place à un organisme qui pourrait froisser des commanditaires importants. Leur recours financier est mince et cela leur provoque une certaine difficulté à trouver des appuis.

Propositions nouvelles

L'armée canadienne fait toujours des vastes campagnes pour aider et protéger les citoyens mais moins de 10 % du budget militaire est alloué pour le garde-paix. Le 90 % restant est utilisé pour l'entraînement à la guerre, pour une question de souveraineté et pour la protection des frontières.

La proposition pacifiste est de participer dans la communauté internationale. S'il faut une armée, que ce soit une coalition sous l'égide de l'ONU, et non de l'OTAN. Le Canada serait beaucoup plus utile à fournir des savoirs. Par exemple, investir plutôt dans la formation de Casques blancs (des ingénieurs, des médecins et d'autres gens) qui puissent aider à reconstruire les pays pour ne pas les laisser tomber dans l'anarchie. Le « *Peace Building* », c'est un terme qui circule depuis quatre ou cinq ans et cela signifie la reconstruction après une guerre. Les *Artistes pour la Paix* et le mouvement pacifiste voudraient bien que « *Peace Building* » signifie plutôt comment éviter le conflit¹.

Perspective démocratique

Dans le document « Un pays pour la paix » conçu en prévision d'un Québec indépendant, nous pouvons observer, entre autres, ce que les *Artistes pour la Paix* prônent comme valeurs.

« En tant qu'État indépendant, un pays pacifiste cultiverait avant tout les valeurs essentielles propices à l'épanouissement individuel et collectif, car la paix est une intelligence profonde du monde, de soi et d'autrui. »

Ces valeurs, ce sont la liberté, l'équité et la solidarité. Ce document exprime que la paix se base sur « l'État de droit » par lequel la démocratie et le droit sont plus importants que la force, soulevant aussi le droit à la dissidence. Ils expriment comment la domination d'un groupe sur un autre cède devant la démocratie. Dans ce projet de pays, l'idée est d'investir dans l'éducation, la recherche scientifique et la résolution pacifique des conflits qui serait une activité rentable tant à court qu'à long terme. En ce qui concerne l'équité, le statut équivalent des personnes qui participent à l'État de droit est essentiel. La distinction entre équité et égalité est remarquée, mettant en valeur celle d'équité parce qu'elle laisse la place à la diversité des êtres. La solidarité permettra de construire un mode de fonctionne-

¹ Tiré des échanges avec Pierre Jasmin et Paul Klopstock

ment interpersonnel, social et culturel à la fois efficace et inspirant. Il promeut la coopération et concertation entre nations. Cette concertation serait « le seul moyen pacifique de rompre le cercle vicieux de l'opposition droits humains/échanges commerciaux ».

Ce document incite aussi à mettre l'imagination au pouvoir. D'abord, il met en valeur tous les acteurs qui ont contribué à construire le Québec moderne, symboliquement ouvert au monde à l'EXPO '67. Entre eux, les signataires du Refus Global jusqu'aux « globe-trotters culturels » d'aujourd'hui qui pourraient bien être placés au centre de l'épanouissement de notre pays. « La culture, cet art de vivre évolutif, loin d'illustrer la frange fantaisiste d'un peuple, en est le cœur immense ».

BIBLIOGRAPHIE

Livres, revues

- BABIN, Roland et VAILLANCOURT, Jean-Guy « Le néopacifisme québécois », dans *la Revue internationale d'action communautaire. Le mouvement pour le désarmement et la paix* no 12/52, automne 1984, p. 27-34.
- HEGEDUS, Zsuzsa, « Social Movements ans Social Change in Self-Creative Society : New Civil Initiatives in the International Area », dans *Globalization, Knowledge and Society*, sous la direction de Albrow et E. King London, Sage, 1990, p. 263-277.
- HEGEDUS, Zsuzsa, « Une protestation démocratique à la recherche d'un nouveau modèle de sécurité : orientation et dynamiques du mouvement de paix », dans *la Revue internationale d'action communautaire. Le mouvement pour le désarmement et la paix*, no 12/52, automne 84, p. 11-26.
- MAYOR, Federico, *La paix, demain*, Paris, Flammarion, 1995, 126 p.
- VAILLANCOURT, Jean-Guy, « Deux nouveaux mouvements sociaux québécois : le mouvement pour la paix et le mouvement vert », dans *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, sous la direction de Gérard Daigle avec la collaboration de Guy Rocher, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1992, p. 791 - 797.
- VAILLANCOURT, Jean-Guy, « Désarmer pour développer autrement : les mouvements pour la paix et contre le gaspillage des dépenses militaires », dans *La paix comme projet de justice*, sous la direction de Ronald Babin et Simone LeBlanc-Rainville, Université de Moncton, ACFAS, 1990, p. 47-70.

Documents

- JASMIN, Pierre, *Rétrospective sur la genèse de l'achat d'hélicoptères*, Montréal, autour de 2001, 5 p.

JASMIN, Pierre, *Murmure pour la paix*, discours, Montréal, 2001, 5 pages.

JASMIN, Pierre, Présentation des *Artistes pour la Paix* devant le comité spécial sur la politique de défense du Canada, Montréal, 1994, 7 p.

JASMIN, Pierre, « Un Québec démocratique sera démilitarisé (et vice-versa) », revue *Option-Paix*, Hull, octobre 1996, 8 p.

JASMIN, Pierre, Discours suite aux bombardements de l'Afghanistan. Montréal, Place d'Armes, 16 octobre 2001, 4 p.

JASMIN, Pierre et GARNEAU, Jean-François, « Un pays pour la paix », autour de 1995, 14 p.

JASMIN, Pierre, *L'an 2000 n'est plus une utopie : les Artistes pour la Paix*, Document-projet de livre des *Artistes pour la Paix*, Montréal, 8 p.

KLOPSTOCK, Paul, Discours lors de l'anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, Montréal, 2002, 2 p.

KLOPSTOCK, Paul, Présentation devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre de communes du gouvernement du Canada, Montréal, 28 février 2002, 4 p.

Bulletin des Artistes pour la Paix

KLOPSTOCK, Paul, « Réclamons la poésie », Montréal, hiver 2001, 8 p.

KLOPSTOCK, Paul, « Mondialisation = Militarisation », automne 2000, 4 p.

KLOPSTOCK, Paul, « Céline... Artiste pour la Paix? », hiver 2000, 4 p.

KLOPSTOCK, Paul, « Dernière heure : Kosovo », Montréal, hiver-printemps 1999, 10 p.

LUSSIER, Jacques, « Un dernier mot du président, Jacques Lussier », Montréal, automne 1999, 6 p.

Entrevues

Entrevue avec Paul

KLOPSTOCK

par **Ilia CASTRO**

Jeudi, le 31 octobre 2002, au Byblos, à Montréal, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer et d'interviewer Paul Klopstock, président des *Artistes pour la Paix* et coprésident de l'*Alliance canadienne pour la Paix*, un militant engagé.

Je savais qu'il venait d'arriver d'une réunion pour la paix à Ottawa. Cette proximité des circonstances me faisait sentir qu'il y avait quelque chose de tout chaud à découvrir et, en effet ! Cela m'a permis de comprendre concrètement leur manière de contribuer à la cause, qui n'est rien de moins que LA PAIX.

Mais, qu'est-ce que la paix ? Paul Klopstock me dit que :

« la paix... est vaste, trop vaste !... La paix c'est non juste... armes, la paix est équité sociale, protection de l'environnement. Nous ne pouvons pas traiter de tout cela, on reste dans le domaine de dépenses militaires, pacifisme de non-violence. Il y a une phrase qu'un collègue utilise souvent : si la guerre est une institution, nous avons le devoir d'institutionnaliser la paix ».

J'amène à ce moment-là une phrase que j'avais lue dans leur bulletin d'hiver 2001, qui m'avait marquée « Il n'a pas de chemin vers la paix ; plutôt la paix est le chemin » de Abraham Johannes Muste. « La paix est une façon d'être. C'est un travail énorme. Il faut changer la mentalité de nos gouvernements mais aussi de la société. Il y a une responsabilité personnelle... donc, c'est vaste ! », me dit-il.

Revenons à sa journée à Ottawa. Paul Klopstock avait participé, en tant que représentant des *Artistes pour la Paix* et coprésident de l'*Alliance canadienne pour la Paix* - secteur Québec, à une réunion du Réseau canadien pour l'abolition des armes nucléaires. Ce réseau regroupe des organismes tels que : les *Avocats pour la responsabilité sociale* (Calgary), les *Physiciens pour la survie globale* (Ottawa), le *Centre pour la responsabilité nucléaire* (Montréal), *Science for peace* (Toronto) et plusieurs genres de groupes pacifistes qui travaillent spécifiquement sur le désarmement nucléaire. Ces réunions ont

lieu deux fois par année à Ottawa et elles ont une durée de deux jours. Dans ces rencontres, il est question des stratégies, et « de mettre nos têtes ensemble pour trouver une manière d'avancer l'agenda sur le désarmement nucléaire chez le gouvernement et aussi, côté sensibilisation, auprès du public », me dit-il.

À cette réunion, ils reçoivent aussi la visite du département des Affaires étrangères d'un spécialiste dans le désarmement nucléaire. Cette personne les informe de la politique qui est en train d'être élaborée.

Dans ces rencontres, il est toujours question d'actualité. Par exemple, ils ont appris que, depuis très récemment le Canada a l'intention, pour la première fois, de voter OUI sur une résolution pour le désarmement aux Nations Unies. La situation est très complexe parce que même si le Canada se dit pour le désarmement et qu'il n'est pas une puissance nucléaire, étant membre de l'OTAN, il est obligé de suivre leur politique. Cette politique n'est pas appréciée au Canada, alors ces groupes pour la paix essaient de briser ce traité. Ils aimeraient que tous les pays de l'OTAN qui ont signé pour la non-prolifération prennent action quant à l'obligation de ces traités.

Je trouve intéressant d'exposer ce problème parce qu'il nous met en contexte dans un des volets sur lesquels les *Artistes pour la Paix* agissent, il nous permet également de clarifier la situation dans laquelle on se trouve aujourd'hui, tout en mettant en lumière un des enjeux de l'actualité au sein du mouvement pour le désarmement et la paix.

Ce traité de non-prolifération a été signé par environ 180 pays. C'est une entente entre les puissances nucléaires et les pays qui n'ont pas d'armes nucléaires. L'entente est parfaite, ceux qui n'ont pas d'armes nucléaires ne s'en procureront pas et ceux qui en ont vont désarmer. Le problème est que la date d'échéance de cette entente, actuellement, est indéfinie. Ceci permet aux puissances militaires de ne pas se presser à désarmer et cette situation provoque un « développement horrible », s'exclame Paul Klopstock... Les pays armés et ceux qui ne le sont pas n'arrivent plus à un consensus et le résultat saute aux yeux.

« L'Inde et le Pakistan n'ont jamais signé ce traité, n'ont pas voulu parce que c'est un Pacte du diable, disent-ils, parce que c'est entre ceux qui en ont et ceux qui en ont pas. Tant qu'il n'y aura pas de preuves que les puissances nucléaires vont passer à l'acte, ils ne peuvent pas signer et encourager

ça. Mais, entre temps, ils ont développé leurs propres armes. Israël n'a pas signé ce traité non plus et c'est connu, même si ce n'est pas officiel, qu'il a des armes nucléaires. C'est difficile mais c'est ce qu'on a, alors... il faut travailler avec ça », me dit-il dans un ton inquiet.

À chaque année, il y a une résolution du *Groupe des Nations* disant qu'on veut le désarmement nucléaire. Les pays de l'OTAN votent selon la politique qui les régit et qui dit qu'ils ne peuvent pas être d'accord avec cette résolution. Mais depuis quatre ou cinq ans, le Canada et quelques pays de l'OTAN, comme l'Allemagne et quelques pays nordiques, qui sont à faveur de la résolution, ont décidé de s'abstenir de voter. À l'époque, c'était déjà un grand pas mais maintenant, pour la première fois, le Canada a l'intention de voter OUI et c'est le seul pays de l'OTAN qui va à l'encontre de leur politique. « Ça promet beaucoup ! », s'exclame-t-il encouragé.

Paul Klopstock et une collègue ont participé à deux autres activités qui ont eu lieu en parallèle à Ottawa. Une des activités a été une session de lobbying auprès de Francine Lalonde, députée de Mercier, porte-parole du Bloc Québécois et critique en matière d'affaires étrangères. Francine Lalonde est fortement au courant des dossiers. Le Bloc, en général, fait un travail sérieux et étoffé de recherche.

Paul Klopstock m'expliquait qu'avec Francine Lalonde, le travail n'était pas nécessairement de la renseigner sinon que de partager des informations. Par exemple, eux l'ont informée de l'intention du Canada de voter OUI à la résolution sur le désarmement au sein de l'ONU et Francine Lalonde, étant au courant des affaires du gouvernement, leur indiquait, quelle était la personne idéale pour faire du lobbying ces temps-ci. Il en résulte que c'est John Manley, le vice-premier ministre du Canada, l'homme fort du moment qui négocie avec les États-Unis.

Il me partageait l'importance de ces réunions et la différence entre les possibles rencontres. Avec Francine Lalonde, en partant, ils sont très en accord avec la politique, mais Paul Klopstock et sa collègue étaient là pour dire qu'ils trouvaient qu'en ce moment, le Bloc laisse tomber le dossier des armes nucléaires. Alors, c'était leur message en rentrant. Ensemble, ils vont collaborer, ils vont se dire quoi faire, ce que les uns et les autres peuvent faire et ce qu'ils aimeraient que le Bloc fasse. Le lobbying avec un député libéral qui ne connaît pas les dossiers, est tout autre ; ils deviendront professeurs. Auprès du député critique en ma-

tière de la défense de l'Alliance canadienne, ils savent d'abord que leurs points de vue divergent. Alors, ils sont là pour exprimer leur désaccord, cordialement, mais il faut être entendu et faire connaître que cette position existe.

L'autre activité en parallèle était le *Comité mixte sur les affaires étrangères*. Ce comité mixte du Sénat et de la Chambre de Communes et Destinataire qui fait partie des affaires étrangères. Ils fusionneront pour une séance d'étude. Un groupe de lobbyistes, *Middle Powers Initiative*, était présent pour témoigner devant ce comité. *Middle Powers Initiative* a été fondé par Douglas Roche, sénateur du Canada, très engagé dans le désarmement. Ce groupe est formé par des personnes de divers pays comme les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, entre autres. Ils font du lobbying auprès des pays qui ont une certaine influence mais qui n'ont pas d'armes nucléaires, comme l'Allemagne, les pays Scandinaves, le Mexique, l'Australie et cela, afin de mettre de la pression sur les superpuissances. *Middle Power Initiative* a une approche très intéressante ; à cette instance, il était représenté par Douglas Roche et Kim Campbell, ancienne première ministre du Canada, ancienne Ministre de la Défense, actuellement consule générale à Los Angeles ainsi que quelques autres personnes d'influence. Du côté du comité mixte, il y avait Sven Robinson, député néo-démocrate de la Colombie-Britannique et ancien ministre de la défense, Francine Lalonde du Bloc Québécois, Stockwell Day, critique en matière étrangère de l'Alliance canadienne et d'autres personnes.

« Juste de voir ces dynamiques..., ces audiences sont publiques, c'est très intéressant d'aller au Parlement, ça démystifie beaucoup ! Un comité multi-parti qui travaille sur le même sujet pour le gouvernement consulte le public et, tout d'un coup, tu réalises que, oui, tu as un mot à dire en tant que citoyen, autant que faire du lobbying. Il n'y a rien de plus facile, tu prends un rendez-vous avec ton député, tu dis à quel sujet, tu es reçu et tu t'exprimes ! », me dit-il, doucement mais convaincu.

C'est autour de cela que s'est déroulée sa journée à Ottawa. « C'était génial ! » me dit-il. Petite journée, n'est-ce pas ?

Mais, qui est cet homme ? Paul Klopstock est un musicien professionnel, un pianiste. Il a commencé à étudier le piano quand il avait 7 ans, sa mère est pianiste de jazz. C'est en finissant ses études secondaires qu'il a décidé de poursuivre en musique classique à l'université. Il a gradué avec un baccalauréat en musique en interprétation. En-

suite, il a été engagé pour jouer avec l'ensemble de tango *Romulo Larrea* et cela depuis 12 ans.

Pendant ses études, il a rencontré Pierre Jasmin, son professeur, qu'il considère comme son maître de piano. Pierre Jasmin était président des *Artistes pour la Paix* de 1990 à 1997. C'est par lui que Paul Klopstock a entendu parler de cet organisme « sans qu'il vienne me chercher » prend-il le soin de me dire.

« En 1990, quand l'Irak a envahi le Koweït, j'avais les bras trop bas et c'est là que je me suis dit, c'est trop difficile de ne rien faire et regarder ça. Cette sensation que beaucoup de monde dans la société a, cette sensation d'impuissance... C'est à ce moment-là que j'ai commencé à côtoyer les *Artistes pour la Paix* », me raconte-t-il.

Ses premiers pas chez les *Artistes pour la Paix* ont été au bureau, en les aidant à faire ce qu'il y avait à faire. Ensuite, en allant aux manifestations et en participant aux activités. Deux ans plus tard il est devenu membre de Conseil d'administration et c'est malgré lui qu'il considère être resté tout ce temps. Pendant une année ou deux, il s'est retiré du CA mais ensuite, il y est retourné. Il s'est occupé de la planification des différentes choses mais il y a en une qui semble l'avoir marqué : le 50^e anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Il s'est impliqué dans l'organisation de ce grand événement. C'était une vigile de 75 heures dans le Vieux Montréal où il y avait des cloches, des lanternes, de la musique. Jour et nuit il y a eu du monde, qui faisait la sensibilisation auprès du public en expliquant pourquoi ils étaient là ; les gens posaient des questions et ils étaient là pour leur répondre.

L'année suivante, il est devenu vice-président par intérim des *Artistes pour la Paix* et re vice-président. En 1997, il a commencé à s'impliquer dans l'*Alliance canadienne pour la Paix* comme représentant des *Artistes pour la Paix*. Même s'ils étaient membres de ce regroupement et aussi du *Réseau pour la pollution des armes nucléaires*, ils n'avaient pas de représentants sur leurs CA. Alors, Paul Klopstock a pris ce rôle.

En 1998, il a été élu coprésident pour l'*Alliance canadienne*, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Depuis 1999, il est aussi président des *Artistes pour la Paix* et tout humblement il me dit :

« Alors, c'est un peu malgré moi. J'avais un peu de volonté et avec le temps, j'ai acquis des connaissances qui ont permis aux membres de me faire confiance et de me demander de devenir président. Éventuellement, j'ai moi-même senti la confiance de dire oui ».

En plaçant un peu les points sur les *i*, il clarifie que, contrairement à ce que le monde croit, les *Artistes pour la Paix* n'est pas un groupe qui fait des spectacles pour chanter la paix ! « Nous sommes un groupe un peu plus politisé, je dirai un groupe de lobbying. C'est de cette manière que je décris le mieux les activités des *Artistes pour la Paix* ».

Paul Klopstock, en tant que président des *Artistes pour la Paix*, se trouve à faire beaucoup de discours en public. Dernièrement, il en a prononcé quelques-uns dans des manifestations après les attaques du 11 septembre et suite aux bombardements entamés en Afghanistan. Le 17 novembre passé, il a été ciblé pour être porte-parole devant des milliers de personnes. À chaque année, à la cérémonie de Commémoration d'Hiroshima et Nagasaki, il fait des discours plus politisés.

« Oui, je suis là pour dire : C'est terrible et il ne faut pas oublier ce monde-là, mais ça se n'arrête pas là. Il faut dire en même temps qu'aujourd'hui nous ne sommes pas sortis du bois et qu'on a du travail à faire parce que la menace que ça se répète est très forte ! »

Les armes nucléaires sont un des enjeux majeurs à l'heure actuelle. On parle du désarmement mais aussi du transport. Paul Klopstock m'a parlé de l'importante menace qui existe d'un possible accident concernant les armes nucléaires ainsi que les dangers du transport du plutonium sous forme de combustible (MOX). Deux sujets sur lesquels les *Artistes pour la Paix* interviennent.

Pendant la Guerre froide, les États-Unis comme la Russie savaient qu'il n'y avait aucune utilité à s'en servir des armes nucléaires mais l'utilité en était une politique de « destruction mutuelle assurée » par laquelle chacun allait garder la même quantité d'armes sans s'en servir ; sauf, si l'autre s'en servait. Le problème est qu'il n'y a jamais eu une entente qui disait que personne ne s'en servirait en premier. Cette situation a permis une escalade à 75 000 missiles nucléaires. Actuellement, il existe 30 000 armes nucléaires dont 5 000 sont prêtes à être utilisées n'importe quand. « Oublions la terre!! Jusqu'à date, la plus grande menace avec ces armes, n'est pas une utilisation délibérée mais un accident et il y a en eu tellement... personne n'en entend parler, ça fait bien trop peur mais des exemples... il y en a », s'exclame-t-il, il m'en racontera plusieurs. À un moment donné, il exprime « Avec le positionnement des pays, avec Bush qui veut la domination mondiale, c'est pas rose ! ... La question du nucléaire, c'est une question de puissance, de pro-

tection et de positionnement ». Par rapport au transport du plutonium des armes nucléaires démantelées vers nos réacteurs nucléaires, les *Artistes pour la Paix* sont aussi intervenus.

Un autre enjeu majeur à l'heure actuelle, c'est la guerre en Irak. En ce moment, au sein au comité d'administration, il y a une personne qui fait partie aussi d'un regroupement qui travaille sur l'Irak ; par elle, les *Artistes pour la Paix* ont la possibilité de partager des informations et de travailler en collaboration. Ils enverront une mise à jour de la situation à leurs membres via leur bulletin, ils écriront des lettres bien informées et étoffées au gouvernement, ils se mobiliseront pour acquérir des connaissances auprès du groupe *Objection de conscience/Voices of conscience* (OCVC) qui lutte contre l'embargo imposé à l'Irak et ils les appuieront dans leurs actions de façon ponctuelle. Tous les groupes qui travaillent sur ce problème, tant au niveau national qu'international, s'uniront pour faire le message « qu'on ne veut pas cette guerre ». Ils trouvent que :

« c'est une excuse pour utiliser une meilleure technique militaire et faire des commandes aux compagnies qui fabriquent des équipements militaires. Georges W. Bush et Condoleezza Rice ont de l'argent dans le pétrole, ils ont intérêt à ce que le pétrole soit menacé et qu'il augmente de prix. Richard Cheney, le vice-président des États-Unis, a des intérêts économiques dans la défense. Alors, ils ont intérêt que les États-Unis qu'ils aient à faire des commandes de nouveaux équipements. N'oublions pas que le lendemain des attentats du 11 septembre, quand la bourse a été réouverte, tous les domaines avaient chuté sauf les banques et la défense qui ont monté en flèche ! », dénonce Paul Klopstock.

Des actions communes avec des groupes qui rejoignent les revendications des *Artistes pour la Paix* sont fréquentes. La communication, entre les organismes non gouvernementaux (ONG), l'ONU, avec certaines personnes du gouvernement, comme Douglas Roche, sénateur du Canada qui est un allié formidable, au niveau national comme international, cette communication est réellement étroite. Cela est essentiel pour pouvoir mettre de la pression sur des gouvernements et faire avancer les causes, par exemple, « dès qu'on sait que le Canada votera OUI, on veut être sûrs que nos collègues en désarmement nucléaire à travers le monde le sachent pour qu'ils puissent utiliser cela pour faire du lobbying auprès de leurs propres gouvernements », me partage-t-il avec enthousiasme.

« Je crois qu'un artiste est engagé en soi-même, pas pour la paix mais... un artiste est engagé point ! Pratiquer un art

est un engagement envers soi. Dans l'histoire, je crois que les artistes ont été le baromètre de la société et donc, des porte-parole assez privilégiés pour une population et une société, pour être dénonciateurs. Je crois que nous avons un statut privilégié ».

Calendrier culturel

Les journées de la culture

La culture pour tous... partout au Québec !

Pour une sixième année, les *Journées de la culture* convient la population de tout le Québec à découvrir les mille et un visages de la culture. Pendant trois jours, le vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 septembre 2002, tous sont invités à venir rencontrer les artistes, artisans et travailleurs culturels

La petite histoire des *Journées de la Culture*

Printemps 1996

Un groupe d'individus du milieu culturel propose d'inscrire un projet au *Sommet sur l'économie et l'emploi* afin de mettre en valeur le rôle de la culture dans le développement du Québec.

Août 1996

Le projet s'élabore, soutenu par la majorité des associations culturelles nationales.

Octobre 1996

Le projet des *Journées de la culture* est accepté suite à sa présentation par Madame Nancy Neamtan, présidente du *Chantier de l'économie sociale*, lors du *Sommet sur l'économie et l'emploi*.

Janvier à avril 1997

Campagne d'information auprès du milieu culturel à travers le Québec : artistes et organismes culturels manifestent leur intention de joindre les rangs de ce mouvement en faveur de la démocratisation de la culture. Un comité organisateur

et un secrétariat permanent sont mis sur pied.

Mai 1997

Le financement des *Journées de la culture* se concrétise. Le gouvernement du Québec, des entreprises et des agences de publicité et de communication s'engagent dans l'aventure.

17 juin 1997

L'Assemblée nationale du Québec adopte à l'unanimité une motion spéciale décrétant le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants *Journées nationales de la culture*.

25, 26, 27 septembre 1997

La première édition des *Journées de la culture* se réalise et connaît un véritable succès. Plus de 500 organismes, artistes et artisans proposent à la population du Québec plus de 700 activités de sensibilisation aux arts et à la culture. Un peu plus de 159 000 personnes y participent.

25, 26 et 27 septembre 1998

Deuxième édition des *Journées de la culture*. Plus de 650 organismes, artistes et artisans présentent quelques 900 activités rejoignant plus de 150 000 personnes dans 246 villes et villages du Québec.

12 et 13 avril 1999

Premier forum « La Rencontre » organisé par le *Secrétariat des Journées de la culture*. 240 personnes du milieu de la culture prennent part à une réflexion sur les enjeux de la démocratisation culturelle au Québec et sur les moyens à prendre pour développer l'accès pour tous aux arts et à la culture.

24, 25 et 26 septembre 1999

Troisième édition des *Journées de la culture*. Quelque 800 organismes culturels, artistes et artisans offrent des activités à 200 000 visiteurs.

les journées de la culture

Un sondage *Léger et Léger* effectué pendant l'événement auprès de 1 014 personnes révèle que plus d'un québécois sur deux (52,7 %) connaît les *Journées de la culture* et le tiers des gens interrogés en identifie l'objectif de démocratisation.

2 mai 2000

Deuxième édition du forum « La Rencontre » auquel participent 220 personnes.

10 septembre 2000

Émission spéciale « Culture en direct » sur les *Journées de la culture*, diffusée simultanément sur les cinq chaînes de télévision francophone : Radio-Canada, Télé-Québec, TQS, TVA et TV5.

Printemps 2000

Le Secrétariat des *Journées de la culture* coordonne au Québec « L'Expérience photographique internationale des monuments », projet initié il y a quelques années par la Catalogne et qui s'intègre aux *Journées européennes du patrimoine*.

29, 30 septembre et 1er octobre 2000

Quatrième édition des *Journées de la culture* présentant au-delà de 1 000 activités dans tous les coins du Québec auxquelles participent plus de 233 000 personnes, une augmentation de 17 % de la fréquentation par rapport à l'année précédente.

Mars 2001

Le Secrétariat des *Journées de la culture* devient officiellement une corporation à but non lucratif, alors que l'organisation n'avait existé formellement que sous l'entité juridique du *Chantier de l'économie sociale*.

28, 29, 30 septembre 2001

Cinquième édition des *Journées de la culture* à laquelle 237 000 personnes ont participé à quelques 1 800 activités.

23 avril 2002

Troisième édition du forum « La Rencontre », sur les enjeux de la démocratisation de la culture, auquel participent près de 200 personnes issues des milieux de la culture et de l'éducation.

27, 28, 29 septembre 2002

Sixième édition des *Journées de la culture* à laquelle ont pris part plus de 223 000 personnes dans 227 municipalités.

Vous désirez organiser une activité lors de la prochaine édition des Journées de la culture?

Nous vous invitons à télécharger le Guide et le formulaire :

<http://www.journeesdelaculture.qc.ca/fr/index.html>.

Cahiers de l'action culturelle

Prochain numéro

Le numéro 3 des Cahiers de l'action culturelle est sous la responsabilité de Charles Rajotte. Le numéro portera sur le thème : **Action culturelle et médias**.

La date de parution du prochain numéro est prévue pour le début octobre 2003. La date de tombée des articles ou des textes est le mercredi 1^{er} octobre.

Pour soumettre un article, vous pouvez contacter Charles Rajotte par courriel : crajo@videotron.ca.

Normes de production des textes

Les auteur-e-s rédigent leur texte en format standard, à double interligne, et en font parvenir deux copies imprimées au secrétariat d'Animation et recherche culturelles, accompagnées de la copie sur disquette ou d'un envoi du document par courrier électronique.

La longueur des articles est liée au thème du numéro.

- Articles de nature éditoriale pour la première section : une page à double interligne, Times 12, marge 2,50 cm (références incluses).
- Articles de nature dossier pour la deuxième section : de 20 à 30 pages à double interligne, Times 12, marge 2,50 cm (bibliographie non comprise).
- Articles de référence pour la troisième section : de 2 à 15 pages à double interligne, Times 12, marge 2,50 cm (références incluses).
- Information pour la quatrième section : de 1 à 5 pages à double interligne, Times 12, marge 2,50 cm.

La page titre de tout texte soumis à la Revue doit comprendre le titre de l'article, le nom, l'adresse électronique et l'attache institutionnelle ou professionnelle de l'auteur-e ou des auteur-e-s.

Les notes sont numérotées de façon continue en bas de page du texte.

Les références bibliographiques, intégrées au texte, comprennent le nom de famille de l'auteur, l'année de publication et au besoin le(s) numéro(s) de page (ex. : Midy, 1996 : 33).

Les tableaux, graphiques et figures sont numérotés de façon à ce qu'il soit possible d'y faire référence dans le texte.

La bibliographie suit l'ordre alphabétique des auteurs et respecte les règles suivantes, selon qu'il s'agit :

- D'un livre. Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'ouvrage (en italiques). Lieu d'édition, nom de l'éditeur.

Ex. THÉRY, Irène. 1993. *Le Démariage*. Paris, Odile Jacob.

- D'un article de revue. Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'article (entre guillemets), titre de la revue ou de la publication (en italiques), volume et numéro de la parution, mois ou saison (s'il y a lieu), numéro de la première et de la dernière page.

Ex. PHILLIPS, Ann, et Barbara TAYLOR. 1980. « Sex and skill: Notes towards a feminist economics », *Feminist Review*, 6 : 79-88.

- D'un article de recueil. Nom de l'auteur, prénom. Année de publication. Titre de l'article (entre guillemets), préposition « dans », prénom et nom du responsable de la publication, suivi de la mention appropriée (éd., dir., coord.). Titre de l'ouvrage (en italiques). Lieu d'édition, nom de l'éditeur, numéro de la première et de la dernière page de l'article.

Ex. : LENOËL, P. 1996. « Dire l'enfant dans le Code civil au XIX^e siècle », dans M. CHAUVIÈRE, P. LENOËL et E. PIERRE, éd. *Protéger l'enfant. Raison juridique et pratiques socio-judiciaires XIX^e-XX^e siècles*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 45-56.

Tous les noms de famille d'auteur sont en majuscules (mettre les accents, s'il y a lieu). Le nom précède le prénom (ou les initiales) uniquement pour le premier auteur mentionné dans la référence. S'il y a lieu, le nom et le numéro de collection peuvent être indiqués à la suite du nom de l'éditeur.